

Aix-la-Chapelle, Borcette, et Spa : manuel à l'usage des baigneurs, contenant la description de ces trois villes et de leurs environs, ainsi qu'une instruction détaillée sur la manière d'utiliser leurs eaux, d'après les ouvrages de MM. Monheim, Zitterland, Dardonville, Hoepffner, Reumont et Schreiber; avec un plan des environs d'Aix-la-Chapelle et un tableau de réduction des monnaies.

Contributors

Monheim, Johann Peter Joseph, 1786-1855.

Publication/Creation

Aix-la-Chapelle et Leipsic : A la librairie de J.-A. Mayer, 1834.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/pxz69ebg>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
[E library@wellcomecollection.org](mailto:Elibrary@wellcomecollection.org)
<https://wellcomecollection.org>

AIX-LA-CHAPELLE,

BORCETTE ET SPA.

MANUEL

A L'USAGE DES BAIGNEURS,

CONTENANT LA DESCRIPTION DE CES TROIS VILLES ET DE LEURS
ENVIRONS, AINSI QU'UNE INSTRUCTION DÉTAILLÉE SUR LA
MANIÈRE D'UTILISER LEURS EAUX.

D'APRÈS LES OUVRAGES

DE

MM. MONHEIM, ZITTERLAND, DARDONVILLE,
HOEPFFNER, REUMONT ET SCHREIBER.

AVEC UN PLAN DES ENVIRONS D'AIX-LA-CHAPELLE ET UN
TABLEAU DE RÉDUCTION DES MONNAIES.

AIX-LA-CHAPELLE ET LEIPSIC,
A LA LIBRAIRIE DE J.-A. MAYER.

(BRUXELLES : J.-A. MAYER ET SOMERHAUSEN.)

1 8 3 4.

SUPPL. A 57.128/A

7

7

AIX-LA-CHAPELLE ,

BORCETTE ET SPA.

MANUEL

A L'USAGE DES BAIGNEURS ,

CONTENANT LA DESCRIPTION DE CES TROIS VILLES ET DE LEURS
ENVIRONS , AINSI QU'UNE INSTRUCTION DÉTAILLÉE SUR LA
MANIÈRE D'UTILISER LEURS EAUX.

D'APRÈS LES OUVRAGES

DE

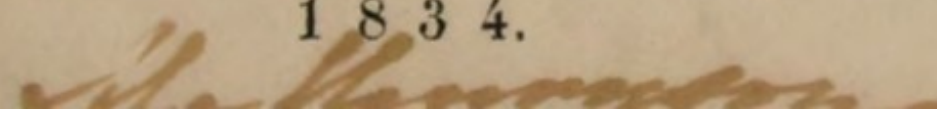
MM. MONHEIM , ZITTERLAND , DARDONVILLE ,
HOEPFFNER , REUMONT ET SCHREIBER.

AVEC UN PLAN DES ENVIRONS D'AIX-LA-CHAPELLE ET UN
TABLEAU DE RÉDUCTION DES MONNAIES.

AIX-LA-CHAPELLE ET LEIPSIC ,
A LA LIBRAIRIE DE J.-A. MAYER.

(BRUXELLES : J.-A. MAYER ET SOMERHAUSEN.)

1 8 3 4.



IMPRIMÉ CHEZ J.-J. BEAUFORT.

T A B L E.

	Page.
A ix-la-Chapelle, son ancienneté, monuments romains et annales de cette ville	3
Notices topographiques et géologiques sur Aix-la-Cha- pelle et ses environs	19
<i>Description d'Aix-la-Chapelle.</i>	
Coup d'oeil général	22
<i>Édifices publics. — Églises.</i>	
La cathédrale	23
L'hôtel de ville.	30
La salle de spectacle	32
La fontaine Élise.	34
La vieille et la nouvelle redoute.	35
Hôpitaux et hospices	36
Le palais de Charlemagne.	36

	Page.
Industrie et commerce.	39
Collections, tableaux etc.	40
Masse de fer natif	41
Librairies, Imprimeries etc.	42
Hôtels garnis, Auberges, Restaurations et Cafés . . .	42
Promenades.	43

Environs d'Aix-la-Chapelle.

Le Louisberg, Tivoli.	44
Le Salvatorsberg, le Bergerbusch et Schoenforst . . .	46
Frankenberg, Robensgarten et Haaren.	47
Ketschenbourg et Cornelimünster.	48
Le Haidchen, la Chapelle et Linzenshäuschen. . . .	49
Maisons de bains.	50

Bains alimentés par les sources supérieures.

Bain de l'Empereur.	51
Bain Neuf.	51
Bain de la Reine d'Hongrie	52
Bain St. Quirin.	52

Bains alimentés par les sources inférieures.

Bain de la Rose	52
Bain St. Corneille.	53
Bain Comphausbad, ou bain des pauvres	53

Sources des eaux minérales.

Sources supérieures	54
Sources inférieures	55
Analyse des eaux chaudes d'Aix-la-Chapelle.	56
Propriétés médicales des sources thermales d'Aix-la-Chapelle.	57
Règles générales pour l'emploi convenable des eaux d'Aix-la-Chapelle et de Borcette	66
Règles particulières pour l'usage des eaux en boisson ou en bains.	69
Règles générales pour les baigneurs.	72

Conduite dans le bain. — Conduite à la sortie du bain.

Régime des douches et bains de vapeur, ou étuves.	79
Conduite dans l'usage consécutif de différents bains.	80
Régime à suivre durant l'emploi des eaux minérales d'Aix-la-Chapelle et Borcette.	82
Sources d'eau chalybée, ou ferrugineuse	87
Sel thermal	91

Borcette.

Borcette	95
Analyse des eaux de Borcette.	98
Maisons de bains.	99
Source ferrugineuse de Borcette.	102

Spa.

	Page.
Notices historiques sur Spa.	107
Sources minérales.	118
Le Pouhon.	118
La Geronstère	120
La Sauvenière	121
Le Groesbeck.	121
Les Tonnelets	121
Le Watroz.	123
Tableau synoptique des parties constitutives des eaux des sept principales sources minérales de Spa . . .	124
Vertus salutaires de ces eaux	125
Manière de vivre des buveurs et des baigneurs et quel- ques autres notices	128
Environs de Spa	131
Pépinstère	131
La basse vallée d'Amblève, Montjardin et Hodebomont.	132
Ruisseau de l'Hoigne	135
Cascade et village de Coö	136
Chaufontaine.	137
La vallée d'Amblève	139
La basse vallée de la Warche, et les sources minérales de Malmédy et Stavelot.	140

D E S C R I P T I O N

D' A I X - L A - C H A P E L L E .

RECEPTION

DAILY-CHAPTER

AIX-LA-CHAPELLE.

LES anciennes chroniques d'Aix-la-Chapelle désignent Granus , général romain , frère ou proche parent de l'Empereur Néron , comme étant le fondateur de cette ville ; ce Romain , suivant ces anciennes traditions , jetta les premiers fondements de cette ville , environ soixante et dix ans avant la naissance de Jésus-Christ , et y fit construire un superbe palais , détruit en 500 par les Huns , commandés par Attila : il ne reste plus de cet édifice , qu'une tour qui porte encore le nom de *Granus*.

Mais le véritable fondateur d'Aix-la-Chapelle est Charlemagne , qui en 777 releva l'ancien palais détruit par les Huns ; en 796 , il fit commencer la construction de l'église cathédrale , qui fut terminée en 804 : les frais furent pris sur les dépouilles des Hongrois , qu'il soumit à son empire après huit années de combats.

Le grand nombre de monuments et de monnoyes anciennes trouvés à Aix-la-Chapelle sont une preuve du long séjour que les Romains y ont fait : on se bornera à la désignation et description de quelques uns de ces restes d'une haute antiquité.

En 1409, des fouilles faites hors la porte de St. Adalbert, du côté du château de Kalkofen, firent découvrir des pierres tumulaires avec des inscriptions romaines, des statues et ustensiles romains.

En 1549, on découvrit dans les bois de la ville, un tombeau romain : sur le sarcophage on lisait l'inscription suivante — *Diis manibus sextino secundo conjugi defuncto monumentum fecit lubens merito.*

En 1624, on trouva, dans le jardin de l'hôtel d'Hatzfeld, situé près du couvent des Ursulines (maintenant la douane), différents monuments romains, savoir : 1^o une pierre de 3 pieds $\frac{1}{2}$, avec cette inscription — *Jovi Optimo Maximo, Junoni regine, Minerve et Genio Loci Titus Flavius Peregrinus, pro se et suis votum solvit lubens merito duobus Gilano et...* (le nom du second consul était entièrement disparu) *Consulibus.* — 2^o une pierre longue de 2 pieds et large d'un pied 3 pouces, portant cette inscription — *Diis Mansibus in honorem domus divine Genio collegii*

peregrini Ulpianus Decemvir, Bellenus et Verecondus Cornutus dant, dedicant.

Plus tard, en 1645, on trouva dans le même jardin, un vase votif en argent, sur lequel on lisait ces mots : — Genio Populi Romani — une urne cinéraire de terre noire et sans inscription, et une pierre carrée sur laquelle les mots suivants étaient gravés : — Diis Manibus Matidius Marinus sibi et Censorinie Faustine conjugis anime defuncte vovet lubens merito.

A une époque reculée on voyait dans le mur de la cathédrale, du côté de la porte dite du *Loup*, une pierre portant cette inscription — Diis Manibus Ninnius Dravsonis vivus sibi monumentum fecit. — Malheureusement ces restes précieux de l'antiquité ont disparu : des étrangers les ont acquis pour une légère somme d'argent.

Indépendamment de ces monuments, qui seuls suffisent pour prouver le long séjour fait par les Romains à Aix-la-Chapelle, on y montre des monnoyes romaines, et des restes de bains romains. En 1756, on découvrit, au lieu où est bâti une chapelle de la cathédrale, dite, la *chapelle Hongroise* un bain romain bien conservé ; malheureusement, au lieu de le couvrir d'une voûte, on prit l'inconcevable détermination de le combler.

Enfin à une époque toute récente, lorsqu'on ouvrit le canal qui sert à conduire l'eau du bain de l'Empereur, à la fontaine Elise, on rencontra des restes de bains romains, ce qui prouve que le peuple Roi, avait connaissance des sources thermales, et qu'il en faisait usage.

Il est remarquable, que quelques soins qu'on se soit donné, les événements de l'époque de l'occupation du pays par les Romains sont restés couverts d'un voile impénétrable, et l'histoire d'Aix-la-Chapelle n'offre rien de positif jusqu'au règne de Clovis, fondateur de la monarchie franque, qui suivant ce que rapporte Melchior Goldart, publia dans une diète tenue dans cette ville, 13 articles nouveaux à la loi salique promulguée par Pharamond; son fils Théodoric nomma en 514, les villes de Metz et d'Aix-la-Chapelle, résidences royales.

L'histoire d'Aix-la-Chapelle présente une lacune de près d'un siècle, entre le règne de Sigebert et celui de Pépin III; la présence de ce monarque en cette ville est démontrée par l'acte de donation qu'il fit au couvent de Sorèze, évêché de Lavaur, et fondé par lui, des fermes de la Villapinta et Villamanna : des guerres que Pépin eut à soutenir en Italie contre le Roi des Lombards, en Saxe, contre les Saxons révoltés, enfin en

Aquitaine, contre le Duc Waifarius, tinrent ce Monarque, pendant 11 années éloigné d'Aix, où il ne revint qu'en 765, pour assister aux fêtes de Noël et de Pâques. Cependant ce fait bien constaté de la présence de Pépin à ces fêtes a jetté les commentateurs dans quelque embarras, sur l'église où le culte divin fut célébré, parceque ce ne fut que plus tard que Charlemagne fit bâtir la cathédrale.

Aix fut successivement la résidence, de Romains du plus haut rang et des Rois Francs, ce qui doit faire supposer l'existence de palais et de vastes habitations; néanmoins l'histoire ne mentionne nulle part l'époque où ces édifices ont été détruits : cependant c'est un fait constant que Charlemagne, n'y trouva que des restes de palais ensevelis sous leurs débris; il est vraiment déplorable que la tradition n'ait conservé nulle trace des événements importants dont; cette ville a dû être le théâtre à ces époques reculées.

Ce fut Charlemagne qui fit d'Aix-la-Chapelle la capitale de l'Allemagne et de la France, réunies sous son sceptre, et ce n'est qu'à dater de son règne que les nuages qui obscurcissaient son histoire se dissipent, et que cette cité prend tout-à-coup un tel degré de grandeur et de prospérité, que l'histoire n'offre rien de semblable.

Mayer dans sa chronique fait naître Charlemagne à Aix-la-Chapelle le 2 avril 742, et il est mort dans cette ville, qu'il affectionnait particulièrement, le 28 janvier 814 : son corps fut déposé dans un caveau de la cathédrale : ce caveau était très-vaste, orné de tapis précieux et parsemé d'aromates et autres substances odorantes ; Charles était placé sur un trône d'or, couvert des ornements impériaux, l'épée au côté, la couronne en tête, et le livre des évangiles sur ses genoux : le sceptre, et le bouclier étaient à ses pieds ; le manteau impérial couvrait ses épaules, et la poche de pèlerin, qu'il porta constamment dans ses voyages à Rome pendait à ses côtés. Ce tombeau fut ouvert en 997, par les ordres de l'Empereur Otto III. Le lieu qui renfermait la dépouille de ce puissant Monarque, était entièrement tombé dans l'oubli, depuis la destruction de la cathédrale par les Normands ; une impardonnable indifférence avait fait négliger de rétablir le monument que la reconnaissance des Aixoïis avait élevé à leur second fondateur. Enfin, après bien des fouilles on découvrit le caveau, dans lequel on trouva le corps de Charles bien conservé. Otto fit de nouveau sceller le tombeau après en avoir retiré les objets suivans — un trône d'or, une croix d'or, la couronne, le sceptre, le globe, le livre d'évangiles,

et l'épée. Ces derniers objets, qui ont constamment servi depuis au sacre des Empereurs d'Allemagne, étaient confiés à la garde de la ville d'Aix-la-Chapelle, qui à chaque sacre, nommait une députation chargée de porter les insignes de l'Empire au lieu du couronnement.

Aix, privée de son puissant protecteur, après la mort de Charles, fut désolée par différentes guerres, et surtout par l'invasion des Normands en 891, et ce ne fut qu'en 936, sous le règne de Otto, qu'elle commença à reprendre son ancienne prospérité.

Voici un aperçu rapide des principaux événements que nous offre l'histoire de la ville d'Aix-la-Chapelle. Le 1 août 1224, un incendie épouvantable éclata dans cette ville : le palais et la cathédrale furent considérablement endommagés : les magnifiques hôtels des Princes et grands de l'Empire, ainsi que la majeure partie de la ville furent réduits en cendres. En 1236, un nouvel incendie consumma le palais impérial, et presque tout le centre de la ville.

En 1247, Aix-la-Chapelle fut assiégée par l'Empereur Guillaume Comte de Hollande : ce siège fut long, et les bourgeois d'Aix se couvrirent de gloire par la résistance qu'ils firent : Guillaume, désespérant d'enlever la ville de vive force, fit élever une digue de 40 pieds de hauteur, dont l'effet fut tel, que les

eaux arrêtées par cette digue réfluèrent vers la ville qui fut tellement inondée que les habitants ne purent entretenir de communication entre eux qu'au moyen de batelets et radeaux : enfin une capitulation honorable ouvrit les portes de la ville à Guillaume qui y fit son entrée le 31 octobre 1248.

En 1277 une guerre de courte durée éclata entre Aix et Guillaume Comte de Juliers : le 16 mars Guillaume et ses 3 fils , à la tête de 468 cavaliers , pénétrèrent dans la ville aidés par des traîtres , mais arrivés sur la grande place , ils furent assaillis par les bourgeois , qui à la première nouvelle de cette trahison , avaient couru aux armes : la mêlée fut sanglante , et pas un des cavaliers ne survécut : le Comte et ses trois fils furent arrêtés dans leur fuite , et tués dans la rue St. Jacques , l'obscurité de la nuit ayant empêché de les reconnaître.

Les Ducs de Brabant et de Limbourg , unirent leurs armes pour venger la mort du Comte Guillaume , leur beau frère , mais ils éprouvèrent une telle résistance , qu'ils furent obligés de se retirer : ils se jettèrent alors sur le plat pays , dévastèrent les terres , pillèrent et brûlèrent les villages , et firent un désert de toute la contrée.

Ce ne fut qu'en 1280 que cette malheureuse affaire

fut arrangée par un traité signé à *Schoenau* : la ville s'engagea à payer à la veuve du Comte de Juliers une somme de 15,000 marcs, et à fonder quatre autels expiatoires, l'un dans l'église du couvent des Dames blanches, le second dans celle de l'abbaye de Borcette, et les deux autres dans l'église de Nideggen, où le Comte et ses fils avaient été enterrés. Cependant l'agent impérial protestat contre cet arrangement : il exigeait du sang en réparation du sang répandu, et voyant qu'on n'avait nul égard à sa demande il perça de son épée le Bourgmaitre d'Aix, au milieu de l'église ; l'assassin parvint, au milieu du tumulte, à s'échapper.

Au reste ces autels ne furent pas érigés, et en 1346, la ville fut délivrée de ses engagements en payant 40 florins de Florence au commandeur de Nideggen, et 15 à l'abbesse de Borcette.

La peste qui en 1350 ravagea une partie de l'Europe, se fit également sentir à Aix : la superstition, et peut-être aussi la cupidité, accusa les juifs d'avoir importé ce fléau en empoisonnant les fontaines, et en empestant l'air. Ces malheureux, victimes d'une horrible superstition, souffrirent la plus cruelle persécution, et le nombre de ceux qui furent mis à mort avec une barbarie atroce fut si grand, qu'il paraît qu'on avait conçu le projet d'exterminer entièrement cette nation.

La voix du Pape Clément VI, qui déclara que la peste était un châtiment infligé par Dieu, ne fut même pas écoutée.

En 1356, l'Empereur Charles IV confirma par sa bulle d'or le droit qu'avait Aix d'être la ville du couronnement, et il érigea le banc des échevins de cette ville en tribunal d'appel pour tout l'Empire. Ce même Empereur donna en 1357 aux bourgeois l'autorisation d'entourrer leur ville de murailles et de fossés, comme étant une résidence royale.

Le 9 avril 1486, Maximilien I, fut couronné Empereur à Aix, et des fêtes extraordinaires eurent lieu à l'occasion de ce couronnement : on cite une anecdote assez plaisante de ces fêtes. Les juifs offrirent au Monarque nouvellement couronné une corbeille remplie d'oeufs d'or pur; Maximilien ordonna de mettre les porteurs de cette précieuse corbeille en lieu de sûreté, en recommandant de les bien traiter. Les juifs effrayés de cette réception présentèrent une humble supplique à Maximilien, qui leur fit répondre, qu'on ne saurait garder avec trop de soin des poules qui pondent des oeufs aussi précieux. Le Monarque après s'être amusé quelque temps avec sa cour des terreurs des Israélites, leur rendit la liberté.

En 1576 la peste se déclara à Aix-la-Chapelle, et

y fit jusqu'en 1579 de tels ravages que les cimetières ne suffirent plus à l'ensevelissement des morts : celui de la cathédrale (*Münster-Kirchhof*) ne fut bientôt plus qu'une vaste fosse, où les cadavres, entourés de paille, faute de bières, furent entassés en telle quantité, que le sol en fut rehaussé de 4 à 5 pieds : du 23 juin au 8 octobre le corps municipal fut complété quatre fois. A ce fléau se joignit celui de la guerre : en 1582 la ville d'Aix fut si étroitement bloquée qu'il était impossible d'y entrer ou d'en sortir : les bourgeois, réduits au désespoir firent une sortie : ils attaquèrent le château de Kalkofen où était cantonné un corps de cavalerie qui avait causé le plus de dommage à la ville : le château fut emporté d'assaut, et tous les cavaliers, un seul excepté, furent tués ; les commandants des troupes ennemies, intimidés, par cet acte de vigueur des bourgeois d'Aix, retirèrent les troupes qui occupaient les châteaux de Susteren, de Grundhaus etc.

La ville d'Aix avait obtenu de l'Empereur Ferdinand III, l'exemption de logements de guerre, moyennant le paiement d'une somme de 16,000 florins d'empire. Les généraux Piccolomini et de Grana, au mépris d'une convention aussi formelle, exigèrent en 1638, que la ville reçût une garnison de troupes im-

périales : les magistrats, s'appuyant sur leur droit incontestable, s'y refusèrent, mais après un siège de 10 jours pendant lesquels l'artillerie impériale causa de grands dommages, ils furent forcés à capituler.

L'inscription suivante fut gravée sur une pierre, placée dans un mur du couvent des dominicains, du côté de la tour haute, au lieu même où un boulet avait frappé, pour conserver la mémoire de ce siège.

Anno 1638. 4 Maji.

Majus fondat opus presens atque extruit ille
Grana ipsis Granis fregit turrim urbis Aquensis
Grana hoc conventus perculit hocce loco.

L'année 1656 fut signalée par un incendie qui éclata et se propagea avec une telle fureur que l'antique cité de Charlemagne sembla devoir disparaître de dessus la terre. Le 2 mai le feu se manifesta dans la maison d'un boulanger, nommé Mous, près de l'église St. Jacques : Quelques uns assurent, qu'une mèche de feu était tombée du ciel, mais d'autres assurent avec plus de vraisemblance, que l'incendie avait eu pour cause, des braises déposées dans le grenier, avant d'avoir été complètement éteintes.

Aucun récit ne peut mieux faire connaître ce désastre, que celui qu'en fit un bourgeois d'Aix, au moment de l'événement, et en présence de ses déplorables ré-

sultats, à un de ses amis à Francfort, dans une lettre que la chronique de Mayer nous a conservée.

Voici un extrait de cette lettre.

» Le 22 avril (2 mai n. S.) l'incendie a éclaté dans la rue St. Jacques, près de la porte : le feu excité, et poussé par le vent vers l'intérieur de la ville acquit rapidement une telle intensité, qu'il devint impossible de l'éteindre, et à 9 heures du soir la moitié sud de la ville était déjà réduite en cendres. L'hôtel de ville, notre superbe cathédrale, bâtie par Charlemagne, ainsi qu'un beau palais déjà incendié une fois, en 881, par les Normands, qui ne purent brûler la cathédrale à cause de la solidité de sa construction en pierres de taille, plusieurs églises et couvents, la place du marché toute entière, la grande et la petite rue de Cologne, par conséquent les $\frac{7}{8}$ de la ville, formant 2,600 maisons, ont été réduites en cendres en 24 heures, et n'offrent plus qu'un triste amas de ruines. Un huitième à peine de la ville a échappé à ce désastre qui n'a pas laissé à nos magistrats un lieu où ils puissent se rassembler. J'ai été forcé à 9 heures du soir, d'abandonner ma maison, située près de l'hôtel de ville : je n'ai pas eu le tems de sauver un mouchoir, tout à été la proie des flammes. »

» Réfugié au bain de la Rose, avec mon épouse et mes enfans, nous n'avons pu y rester qu'un quart-d'heure : le feu nous força à chercher un nouvel asile chez un parent sur le boulevard, mais les flammes nous poursuivant toujours, j'ai pris le parti d'abandonner la ville à onze heures du soir. Nous nous sommes rendus directement à Borcette où nous sommes encore. Combien de malheureux bivouaquent hors de la ville, derrière les hayes, sans vêtements et sans aliments ! Un grand nombre d'habitants ont perdu la vie dans les flammes, d'autres ont été étouffés dans les caves, et d'autres enfin ont été écrasés par la chute des murs... De ma vie je ne vis rien de semblable, dans ces malheureux tems de guerre, où tant de villes, et de villages ont été incendiés en Allemagne etc. etc. »

L'incendie avait fini, mais une nouvelle calamité, conséquence inévitable de la première, se fit sentir : les habitants avaient perdu non-seulement leurs meubles, leurs vêtements, les marchandises et leurs papiers, mais tous les vivres avaient été détruits, et la famine les menaçait ; mais la providence vint à leur secours : l'humanité fit partout entendre sa voix, et les secours arrivèrent de toutes parts ; Liège, Maestricht et Cologne, se distinguèrent dans cette

circonstance par le zèle et la promptitude qu'ils déployèrent à secourir la population Aixoise.

Le jésuite Masenius fit au sujet de cet incendie la remarque que le déluge arriva 1656 après la création, et que pareillement, 1656 ans après la naissance de J.-C. la verge de Dieu. (fLageLLVM Dei) frappa la ville d'Aix-la-Chapelle.

Un bel esprit de l'époque fit aussi sur le même sujet le chronogramme suivant :

Vrbe Magna DeLeta CIneres restant.

Le corps municipal déploya dans ces tristes circonstances autant de zèle que de talent, et par ses soins, 6 ans après 1600 maisons étaient rebâties à neuf.

En 1671, on découvrit sur la place dite Drisch, une source d'eau ferrugineuse, vulgairement appelée *fontaine de Spa*.

Le magistrat d'Aix avait en 1697, créé un impôt payable en nature, au profit des pauvres de la ville, sous le nom de *denier du pauvre*, et consistant en $\frac{1}{20}$ ^{ème}. d'un fass, par maldre, des grains entrant dans la ville, c. a. d. apeine un maldre sur 120. Cette perception a eu constamment lieu pendant 130 années, mais en 1820 elle a cessé à la demande de quelques marchands de grains, quoiqu'un grand nombre de

cultivateurs continuent à donner à ces marchands une surmesure à raison de cette taxe. Quelque minime que fût cette rétribution de bienfaisance, elle n'en était pas moins d'un grand avantage à la classe indigente, à raison de l'immense quantité de grains amenés annuellement dans la ville, et l'effet de sa suppression se fait doublement sentir aux années de disette, parce que la qualité de cette rétribution en nature, restant toujours la même, elle acquerrait quelque fois une valeur quadruple.

En 1748, un congrès auquel presque tous les souverains de l'Europe prirent part, se réunit à Aix-la-Chapelle, où une paix générale fut signée le 18 octobre de la même année.

En 1794, Aix-la-Chapelle fut, par suite du traité de Lunneville réuni à la France, et perdit ainsi avec le titre de ville libre et impériale toute son importance politique.

Le congrès des Souverains de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse, à Aix en 1818, qui eut pour résultat l'évacuation des provinces françaises occupées depuis 1815 par les alliés, est la dernière époque remarquable des annales Aixoises. Aix a perdu depuis 40 ans son importance politique, mais ses eaux thermales, et l'industrie de ses habitants

n'ont pu lui être enlevées, et elle a su si bien utiliser ses ressources, que loin de déchoir sa prospérité n'a fait qu'augmenter, c'est ce que prouve l'accroissement de sa population, qui de 28,000 âmes, en 1815, s'élève en ce moment à 37,800. Aix-la-Chapelle a éprouvé à différentes époques plusieurs tremblements de terre : le dernier a eu lieu le 3 décembre 1828 à 6½ heures du soir : la première secousse a duré environ 2 secondes, la seconde infiniment plus forte, et accompagnée de détonations souterraines se prolongea pendant près de 4 secondes. On a remarqué pendant la durée de ces secousses une grande agitation dans l'eau des sources thermales : celle des bains St. Quirin, repandirent en même tems une odeur de soufre telle qu'on ne se rappelle pas avoir jamais éprouvé de pareille.

NOTICES TOPOGRAPHIQUES ET GÉOLOGIQUES SUR AIX-LA-CHAPELLE ET SES ENVIRONS.

Aix-la-Chapelle est situé, suivant les observations astronomiques les plus récentes au 50° 47' 8" 8''' de latitude septent : et au 23° 44' 57" 5''' de longitude, dans un bassin agréable, environné d'une chaîne de hauteurs en partie boisées, et en partie cultivées.

Parmi ces hauteurs celles dites Louisberg et Salvatorberg, se distinguent particulièrement : les masses

sabloneuses de ces hauteurs, les coquilles et débris d'animaux marins qu'on y trouve, sont une preuve que cette contrée a été, à une époque reculée, ensevelie sous les eaux de la mer : de grandes masses de roches, telle que celle sur laquelle a été construite l'église de St. Adalbert, ainsi que d'autres répandues en plusieurs endroits, enfin celles que l'on découvre fréquemment dans les fouilles qui ont lieu autour de la ville, démontrent que le bassin d'Aix-la-Chapelle gît sur un fond de roche, d'une substance calcaire, recouverte d'une couche de pierre de mica sabloneux, souvent rompue par des veines de houille et d'argile schisteuses.

Le sable est mêlé de parties métalliques, surtout au pied des dunes; on y rencontre aussi des pierres qui portent des marques sensibles de l'action du feu, et les sources chaudes, si communes à Aix et à Borcette, n'ont pu se rassembler dans leurs cavités, qu'après que celles-ci eurent été formées par les ébranlements volcaniques.

Il faut cependant convenir que jusqu'aujourd'hui on n'a trouvé aucune trace de volcan, ni à Aix-la-Chapelle ni à Borcette, mais cette absence de traces volcaniques ne suffit pas pour en conclure que jamais volcan n'a existé en ces lieux. En effet toute la con-

trée voisine, connue sous le nom d'*Eiffel*, présente partout des traces de volcans éteints. (*)

Ajoutons à ces détails géologiques, l'opinion de M.

(*) Le compilateur de ce manuel confesse n'être qu'un profane en physique et en chimie : il est donc bien éloigné de vouloir contredire l'opinion de ceux qui affirment qu'Aix et Borcette sont assis sur un volcan, mais il croit pouvoir soumettre en toute humilité, aux savans, et à ceux qui ne le sont pas, l'opinion d'un habitant de cette ville, qui sans nier positivement l'existence d'un volcan, assigne à une autre cause la chaleur de nos eaux thermales, et qui appuie cette opinion sur une expérience qu'il a faite, et que chacun peut répéter. Lors des travaux qui eurent lieu, il y a plusieurs années au canal qui conduit l'eau thermale, à la fontaine située sur la promenade, derrière la nouvelle redoute, on dépava une partie du Comphausbad, et il remarqua que tout ce terrain se composait d'une terre argileuse, mêlée à une grande quantité de pyrites; il prit de cet argile, en forma un tube dans lequel il versa de l'eau froide ordinaire, et cette eau en sortant se trouva tiède; il en conclut que la chaleur acquise par l'eau, pendant son passage par le tube était le résultat de son contact avec les pyrites. Le même appuie encore son opinion, par le fait de l'existence sur le Büchel d'une source d'eau froide, qui jaillit au milieu des sources d'eaux chaudes.

le Docteur Monheim, sur l'existence de couches de sel à Aix et à Borcette, opinion qu'il a tellement motivée, qu'on ne peut guères conserver de doutes à ce sujet.

DESCRIPTION D'AIX-LA-CHAPELLE, ET DE SES ÉDIFICES PUBLICS.

Coup d'oeil général.

Cette ville se partageait jadis en ville vieille ou intérieure, et ville extérieure qui entourrait la première. La vieille ville avait encore ses portes, ses murailles et ses fossés, il y a quelques années, mais à présent ces portes ont été démolies, et les fossés comblés, ont été changés en promenades, ou couverts de maisons. Les remparts de la nouvelle ville sont plantés d'arbres, et ses promeneurs y jouissent d'une vue aussi variée qu'agréable, sur la ville et sur la campagne.

On compte huit portes à Aix-la-Chapelle : 1^o celle de Cologne : 2^o de St. Adalbert : 3^o du Théâtre : 4^o de Borcette : 5^o de St. Jacques ou de Liège : 6^o de Vael : 7^o de Maestricht, et 8^o de Sandkaul. La ville contient au-delà de 2,600 maisons, la plupart bâties en briques, et quelques unes en pierre bleues et calcaires : cette pierre susceptible de recevoir le plus

beau poli, vient des carrières de Cornelimünster, à deux lieues d'Aix-la-Chapelle.

Trois ruisseaux ; le Pau, la Paunelle, et le Johannis, traversent la ville, et offrent de grands avantages aux manufactures pour le lavage des laines etc.

ÉDIFICES PUBLICS.

ÉGLISES.

La cathédrale.

Eginhard, dans la vie de Charlemagne, rapporte que cet Empereur, qui affectionnait particulièrement le séjour d'Aix-la-Chapelle, y fit construire, sous l'invocation de Notre-Dame, une cathédrale, richement décorée, dont les portes ainsi que les grilles étaient d'airain pur : les colonnes et les marbres avaient été amenés de Rome et de Ravenne.

L'édifice, tel qu'il existe actuellement, a conservé beaucoup de parties de sa forme primitive, qui d'ailleurs a subi de notables changements. Il offre un octogone de 48 pieds de diamètre, avec un corridor de deux étages, qui, à l'est, touche au chœur, et à la tour, à l'ouest : on voit des deux côtés, et aux deux étages des chapelles latérales.

Les arcades supérieures ont une grande hauteur, et étaient originellement ainsi distribuées : à chaque

ouverture des arcades , étaient à égale distance , deux colonnes , qui par une corniche encore visible aux piliers principaux , soutenaient trois petites arcades , au-dessus desquelles courrait une corniche horizontale ; sur cette corniche , s'élevaient deux autres colonnes , qui rejoignaient la soffite de l'arcade principale.

Les belles balustrades de bronze , qui accompagnent cette colonnade , paraissent être de première origine.

Ces colonnes sont pour la plupart , de beau granit gris , quelques unes sont de marbre et de porphyre.

La coupole est éclairée par huit croisées qui sont au-dessus des arcades , et elle est fermée par une voûte d'arrête à huit pans.

A chaque côté de la tour sont deux escaliers circulaires : dans la partie supérieure de l'escalier du nord est une ouverture , qui paraît avoir donné sur la galerie qui conduisait de l'église au palais impérial.

Il existait jadis un autel sur l'estrade au-dessus de la chapelle : on y voyait quatre belles colonnes isolées ; deux de porphyre verd , et deux de granit jaune grisâtre : elles sont actuellement dans la chapelle de St. Nicolas.

Au milieu , et au-dessous de l'octogone , on voit une grande pierre , avec cette inscription simple , mais signi-

ficative — CAROLO MAGNO — , qui indique le lieu où la dépouille mortelle de Charlemagne avait été déposée : cette pierre est moderne , et le caveau qu'elle couvre est vide. Au-dessus de cette tombe , est suspendu un lustre de la plus grande dimension , en cuivre doré : c'est un présent fait par l'Empereur Frédéric I. Un reste précieux des temps anciens , à raison des souvenirs qu'il reveille , est le fauteuil en marbre , sur lequel Charlemagne était placé dans son tombeau , et sur lequel plus tard les Rois allemands , s'asseyoient lors de leur couronnement : ce fauteuil était originairement revêtu de plaques d'or , que les besoins de l'église ont forcé plustard de vendre.

Le chœur , construit en 1353 , d'une architecture et dans un beau style gothique , est large et bien éclairé ; sa réunion à l'église principale est un chef d'oeuvre de l'art.

Quatre chapelles sont disposées autour de l'église et en font partie : 1^o La chapelle St. Nicolas , fondée par le chanoine Roudelli en 1433. Un crucifix en bois , qui décore l'autel , est un chef d'oeuvre de sculpture.

2^o La chapelle Hongroise , porte ce nom parce qu'elle a été fondée en 1372 par Louis I , Roi de Hongrie ; elle a été entièrement renouvelée en 1748 par l'Impératrice Marie-Thérèse.

3^o La chapelle St. Michel, fondée en 1543, par le Duc Henry de Bavière, évêque de Spire, et Prévôt de l'église cathédrale d'Aix : la galerie qui conduit à cette chapelle, renferme des tableaux ; on y voit quelques morceaux précieux de l'école allemande, et même un tableau de Rubens.

4^o La chapelle St. Anne : elle est, comme la précédente, située à l'étage supérieur, et a été fondée en 1449 : on ignore le nom du fondateur.

Le trésor de la cathédrale renferme plusieurs objets de prix, pour la plupart des dons faits par les Souverains, parmi lesquels se distinguent ceux faits par les Empereurs Charles V, et Joseph I, par Marie Stuart, Reine d'Écosse, par Agnès, Reine d'Hongrie, et Isabelle, infante d'Espagne ; on ne doit pas non-plus omettre de voir un sarcophage en marbre de Paros, avec un bas-relief représentant l'enlèvement de Proserpine, et la chaire qui se trouve à droite, à l'entrée du chœur, laquelle est un don de l'Empereur Henry II. La cathédrale possède, outre ces joyaux, un grand nombre de reliques : celles dites, *petites reliques*, sont montrées en tous tems à la sacristie : les grandes ne sont exposées que tous les sept ans pendant 14 jours : il n'est fait d'exceptions pour celles-ci qu'en faveur des têtes couronnées.

Voici le détail de ces reliques.

Grandes reliques.

1° La robe que la Ste. Vierge portait lors de la naissance de J.-C. : elle est de coton filé d'une longueur de 5 pieds et demi.

2° Les langes qui enveloppèrent le Sauveur dans la crèche.

3° Le drap sur lequel St. Jean-Baptiste a été décapité.

4° La toile qui ceignit les reins du Sauveur sur la croix.

Ces reliques sont chacune empaquetées dans des pièces de soye, qui, lors de chaque exposition sont découpées, et les morceaux distribués aux personnes présentes.

Petites reliques.

1° La *ceinture* de J.-C. en cuir : Charlemagne a scellé les deux extrémités de cette ceinture de son sceau, dont les empreintes sont très-bien conservées.

2° Une partie des *cordes* dont J.-C. fut lié.

3° Un fragment d'un des *clouds* qui ont servi pour attacher J.-C. à la croix.

4° Une partie de l'*éponge* qui servit à le désaltérer.

5° Une partie de la *verge* dont il fut frappé.

6° Une *ceinture* de la Ste. Vierge : elle est fort longue, et légèrement rouge aux extrémités.

7° La *tête* de St. Anastase.

8° Le *bras* du Grand prêtre Siméon, sur lequel il porta Jésus enfant.

9° Du *sang* et *ossemens* de St. Étienne martyr : c'est sur ces reliques que les Rois des romains prêtèrent leur serment.

10° Un *anneau* de la chaîne que porta St. Pierre dans sa prison.

11° De l'*huile* de Ste. Catherine : la légende rapporte que cette Sainte fut enterrée par des anges sur le mont Sinaï, et que de son tombeau s'écoula une huile miraculeuse, dont l'emploi guérit un grand nombre de malades.

12° Des *cheveux* de St. Jean-Baptiste et de St. Barthelemi.

13° De la *manne*, dont les hebreux furent nourris dans le désert.

14° Des fragmens de la *verge* d'Aaron.

15° Les trois reliques suspendues au col de Charlemagne au tombeau — un vase de cristal renfermant des cheveux de la Ste. Vierge — son portrait peint par St. Luc — et un fragment de la vraie croix.

Charlemagne avait reçu une partie de ces reliques

en 799 de Jean Patriarche de Jérusalem ; une autre partie lui fut donnée en 806 par Aaron , Roi de Perse , qui lui fit en même tems don de Jérusalem et des Sts. lieux : enfin le reste lui fut envoyé de Constantinople , ainsi qu'il l'a certifié lui même dans le diplôme qu'il a délivré à cet effet.

La pierre sépulcrale de marbre blanc , qui dans le principe couvrait le tombeau de Charlemagne , est actuellement attachée à un mur de la partie gauche de l'église.

L'église a deux portes ; la principale , celle dite du *loup* , doit son nom à un loup en bronze , placé sur un pillier à la droite de cette porte. Il est difficile d'expliquer ce que signifie ce loup placé à l'entrée de l'église , à moins qu'on ne veuille se contenter de l'anecdote que la tradition a conservée.

Suivant cette légende les magistrats délibéraient sur le moyen , toujours fort difficile , de se procurer les fonds nécessaires pour achever la construction de la cathédrale , quant parut un individu de bonne apparence , qui promit de fournir les fonds nécessaires , si on voulait s'engager à lui livrer le premier individu qui entrerait dans l'église après son achèvement : Les magistrats , à cette offre reconnurent Satan , mais pressés par les circonstances , ils prirent l'enga-

gement demandé, et l'argent fut compté : mais lorsque l'édifice fut achevé, et qu'il fallut l'ouvrir au public, l'embarras des municipaux fut extrême : ils délibéraient depuis le matin, quand on vint annoncer qu'un des gardes forestiers de la ville venait d'amener un loup vivant, qu'il avait pris au piège : — C'est un secours qui nous vient du ciel, s'écrièrent-ils tous d'une voix, le loup sera la victime expiatoire ! — Ce qui fut dit, fut fait : le loup fut lancé dans l'église à l'ouverture des portes, et le Diable bien penaud fut obligé de se contenter d'un loup, au lieu de l'ame d'un chrétien.

On compte huit paroisses à Aix-la-Chapelle : les églises paroissiales n'offrent rien de remarquable, celle de St. Nicolas exceptée, où l'on voit au maître-autel trois tableaux, représentant différentes circonstances du crucifiement : celui de la descente de croix est attribué à Van Dyk, et les autres à Diepenbeck, connu comme le plus habile disciple de Rubens.

AUTRES ÉDIFICES PUBLICS.

L'hôtel de ville.

L'hôtel de ville, dont les fondemens furent posés en 1353 par le Bourgmaitre Chorus, est un édifice

dans l'ancien style Allemand, qui mérite l'attention des étrangers à raison de son architecture grandiose et hardie : sa façade, où l'on voyait jadis les statues des Empereurs couronnés à Aix a quelque chose d'imposant : elle est flanquée de deux tours, celle de l'Est porte le nom de *Granus*, dont il a été fait précédemment mention, et celle de l'Ouest se nomme Tour de la cloche ou du marché : sur la première de ces tours veille un garde, qui sonne toutes les heures de la nuit, et donne l'alarme en cas d'incendie.

L'édifice a trois étages voûtés, de hauteur et de profondeur bien proportionnées. On entre à l'hôtel de ville par un grand et beau perron en pierres de taille : L'architecte de la ville Couven, en jettant les fondemens de ce perron en 1730, découvrit à une profondeur de 15 pieds, un escalier circulaire, que sa situation et sa construction font juger d'une haute antiquité, et avoir probablement appartenu au palais de Charlemagne. (*) L'étage supérieur ne faisait jadis

(*) Le même architecte, et à la même époque, en faisant poser la grande cuve en pierre noire de la fontaine de la place du marché, découvrit à 10 ou 12 pieds de profondeur d'anciennes voûtes d'une solide construction : elles étaient en communication avec d'autres galeries

qu'une seule salle de 162 pieds de longueur, elle est maintenant partagée en deux : c'est dans cette salle que s'est tenu le congrès de 1748, et dans laquelle se trouve un tableau représentant les ministres qui ont participé à ce grand oeuvre de paix. Les portraits du Prince de Kaunitz et de Lord Sandwich sont ceux qui ont le plus de ressemblance ; cette salle est encore décorée d'un portrait de S. M. le Roi de Prusse actuel. En général l'architecte a fait preuve d'une grande habilité tant dans la distribution générale, que dans la hardiesse des voûtes, dans la disposition des chauffages, et dans la toiture. Dans une des salles est la bibliothèque de la ville considérablement augmentée par le don que lui a fait de la sienne, feu M. le Conseiller municipal Dautzenberg.

La fontaine placée en face de l'hôtel de ville, et surmontée d'une statue de Charlemagne de 6 pieds de haut, mérite également l'attention des voyageurs.

La salle de spectacle.

La première pierre de cet édifice fut placée le 16

qui se croisaient, et semblaient avoir rempli l'espace qu'avait occupé le palais de Charlemagne. On doit regretter qu'on n'ait pas poussé plus loin ces découvertes.

novembre 1822, mais, à raison de la saison avancée, ce ne fut que le 13 mai 1823 que les travaux commencèrent, et grâce à l'activité que déploya M. l'inspecteur des bâtiments Cremer, à la fin de la même année, le bâtiment fut sous le toit. L'édifice a 208 pieds de long, 83 de large et 63 de hauteur. Le portail et la façade sont d'un ordre Ionique octostyle, et d'un très-bel effet : les colonnes qui soutiennent le frontispice sur lequel on lit cette inscription — *Musagetæ, Heliconiadumque Choro* — (à Apollon, et au chœur des neuf muses) sont en pierres colossales et d'un bon style. L'intérieur répond au caractère imposant de l'extérieur. La scène est vaste, et la salle peut contenir 1500 spectateurs. Le foyer est vaste et bien décoré : le rez-de-chaussée est occupé par un café-restaurant.

La salle de spectacle est située sur l'ancien emplacement du couvent des Capucins, aboutissant d'un côté à la promenade publique, et de l'autre à la nouvelle rue qui conduit à Borcette : cette nouvelle rue, avec des trottoirs de 12 pieds, composée de maisons nouvellement bâties et toutes d'un bon style, est du plus bel effet, et ne déparerait aucune capitale ; hors la porte qui termine cette rue, commence un faubourg entièrement de constructions neuves, et a en

juger par le nombre de maisons déjà construites, tant dans la direction de la route de Borcette, que sur cette route même, on peut s'attendre à voir prochainement une ville nouvelle s'élever entre Aix et cette dernière ville.

La fontaine Élise.

La fontaine Élise est située sur la place Frédéric Guillaume. La façade de cet édifice est dans le style dorique, sur une longueur de 266 pieds : Au milieu s'élève une rotonde de 46 pieds de hauteur, dont le toit couvert en zinck est surmonté d'une pomme de pin dorée ; la rotonde s'ouvre à droite et à gauche sur deux galeries ouvertes, qui servent de promenade aux buveurs, et conduisent à deux pavillons, où est établi un café-restaurant, meublé dans le meilleur goût, et où les étrangers trouvent tout ce qu'ils peuvent désirer, déjeuner, dîner et soupés à la carte, café, vins, liqueurs, glaces etc. S. A. R. la Princesse Élise de Bavière, épouse de S. A. R. le Prince Royal de Prusse, a permis de donner son nom à cette fontaine, où son buste exécuté en marbre de carrane par M. F. Zieck de Berlin, est placé sur une console de marbre blanc, ouvrage de M. Imhoff, sculpteur de Cologne. L'eau qui alimente cette fontaine est tirée du bain de

l'Empereur, et y est conduite par un canal de 620 pieds : malgré cette distance l'eau minérale, qui au bain de l'Empereur a une chaleur de 46 degrés de R., a encore, arrivée à la fontaine, 43 degrés $\frac{1}{2}$.

La vieille redoute.

Est une propriété particulière, au rez-de-chaussée se trouve le café littéraire : le 1^{er} étage est occupé par le Casino.

La nouvelle redoute.

Elle est située sur le Compesbad : c'est un vaste bâtiment construit avec goût : le rez-de-chaussée est occupé par un restaurant, et un marchand de gravures : une salle magnifique, qui occupe toute la profondeur du bâtiment, ainsi que des salons latéraux, sont ouverts toute la journée aux étrangers : On y donne des bals, des concerts, et les jeux de hasard y sont établis. Derrière la redoute est une promenade, dite *Bend*, où se trouve l'ancienne fontaine d'eau thermale, qui, quoique peu visitée, depuis l'établissement de la fontaine Élise, fournit cependant pendant toute la saison de l'eau depuis 6 heures jusqu'à neuf.

Hôpitaux et hospices.

L'hospice dit des *Thérésiennes*, fondé en 1803 pour être un asile pour des vieillards indigens des deux sexes, nourrit et entretient 200 individus.

La maison des orphelins, dont l'origine remonte aux premiers tems de l'existence de la ville, nourrit et entretient 120 enfans des deux sexes.

Aix-la-Chapelle a 3 hôpitaux pour les malades indigens ; le dernier, a été créé seulement depuis 1823 en faveur des incurables des deux sexes.

Le palais de Charlemagne.

En parcourant l'ancienne cité de Charlemagne, l'étranger demandera où résidait ce puissant Monarque, à juste titre appelé Grand, Hélas, il n'en reste plus que de faibles traces.

Ce palais, construit sans doute, par les Rois Francs, prédécesseurs de Charlemagne, fut agrandi, et embelli par ce prince. Il est vraisemblable que le corps principal occupait la place actuelle du marché, et embrassait l'espace qui est entre l'hôtel de ville, l'église de Notre-Dame et les bains.

On peut encore indiquer exactement les bornes de ce palais à l'est, parce que derrière les maisons de

la façade de l'est du marché les restes d'un vieux mur, qui a une ligne de consoles, lesquelles paraissent avoir soutenu une voûte de balcon, sont encore visibles : la continuation de ce mur est dans la même direction du sud au nord, le long de la rue Mostard, à gauche, en descendant vers la rue porte-neuve.

Ici finit le côté de l'est, et celui du nord est indiqué d'une manière assez positive, par une rue baignée d'un ruisseau, dite Porte-neuve, ce ruisseau aura sans doute, formé un large fossé plein d'eau : il touche au Louisberg, dont la racine se prolonge jusque là.

A l'angle sud-ouest de l'hôtel de ville, au point où s'y attache la tour demi-circulaire de l'ouest, on voit une arcade et des murs qui appartenaient évidemment au palais.

Les murs extérieurs de l'ancien théâtre, maintenant une école publique, sont construits à l'ouest de fragments de bâtiments plus anciens, et vraisemblablement, sur d'anciens fondements.

La maison de ville et l'église ont l'axe parallèle, et les bâtiments intermédiaires, construits sur l'ancienne galerie coupent ces axes à angle droit, d'où l'on peut conclure que l'hôtel de ville occupe l'emplacement du corps de logis principal.

Il est évident que d'anciennes substructions ont été employées à la bâtisse de l'extrémité ouest de l'hôtel de ville, auquel s'attache une tour demi-circulaire, qui sans doute existait au tems de Charlemagne.

La place plus basse du palais, est celle qui se trouve derrière l'hôtel de ville, et nommée Katschof; c'est un carré presque régulier, sans aucunes traces d'anciennes constructions : on suppose que cet emplacement servit aux joutes et tournois, et qu'il existait une avant-cour qui d'un côté s'avancait jusqu'aux bains, et de l'autre jusqu'aux bâtiments du sud du marché.

C'est ici, sans doute, qu'il faut placer l'entrée principale du palais, sur l'emplacement actuel de l'église de St. Folian. Il existe encore plusieurs vieux murs entre cette église et les bains. Ces murs semblent, en grande partie, être de l'origine, et en partie débris de bâtiments qui, après les ravages des Normands, ont servi de fondements aux nouvelles maisons.

Il résulte, enfin, de la situation et de l'ensemble du palais impérial, que l'ancien Aix-la-Chapelle, ou ville intérieure, ne consistait que dans l'espace compris dans les limites du vieux palais, dont ce qui était au dehors, formait les fauxbourgs.

INDUSTRIE ET COMMERCE.

Charlemagne, qui, outre les soins tout particuliers qu'il donnait à l'agriculture, ne négligeait ni l'industrie ni le commerce, fit venir des artistes et des artisans à Aix-la-Chapelle, et y établit une foire longtemps avant qu'il y en eût à St. Denis. La ville neuve qui s'était élevée autour de l'ancienne, en 1172, était principalement habitée par des fabricans en laines et par des artisans.

Les drapiers d'Aix-la-Chapelle avaient, déjà au 14^e siècle des comptoirs à Venise et à Anvers, et de nos jours les manufactures de draps de cette ville soutiennent leur ancienne réputation.

Les manufactures d'aiguilles d'Aix et de Borcette fleurissent depuis 260 ans; les aiguilles qu'elles fournissent au commerce sont renommées, et entrent en concurrence avec celles d'Angleterre.

On fabrique encore dans cette ville des ouvrages en cuivre et en laiton, et des épingles. Ce dernier genre d'industrie est nouveau à Aix, où il a été importé par un Alsacien nommé Jecker, en 1804. On y fabrique journellement une immense quantité d'épingles, dont le débit est très-grand en Allemagne et en France.

COLLECTIONS.

MM. L. Bettendorf, Vanderbanck, ainsi que le colonel Schepeler, possèdent de fort belles collections de tableaux ; la collection du premier, et la plus considérable, renferme au-delà de 300 morceaux, des frères Van Eyk, d'Albrecht Durer, de J. Hemeling, d'Huges Van der Goes, de Bernard d'Orley, de Roger Van der Weiden, de Rubens, du Titien, de Corrège etc. Ces tableaux sont distribués en deux classes : ceux de l'ancienne école allemande et flamande des 14^e, 15^e et 16^e siècles sont dans une salle au nombre de 120 environ ; deux autres salles renferment les plus modernes. Cette collection est à vendre en bloc, ou en détail. Les collections moins nombreuses de MM. Vanderbanck et de Schepeler, renferment également des morceaux précieux, et sont de même à vendre.

M. le Docteur Lesoinne a un très-beau cabinet minéralogique.

La collection de feu M. l'archiviste Meyer, a été incorporée aux archives de la ville : elle renferme beaucoup de pétrifications et de minéraux recueillis aux environs d'Aix-la-Chapelle, des médailles, des gravures, des manuscrits etc.

La collection de monnaies et autres objets d'anti-

quité, de M. le Chanoine Schumacher, mérite aussi une mention honorable.

MASSE DE FER NATIF.

En 1762 le Docteur Leber, médecin de l'électeur de Saxe, apperçut, pendant qu'on levait le pavé de la rue dite du *Büchel*, une masse informe, couverte d'une croûte brunâtre, et qui indiquait quelque chose de métallique dans les parties où la croûte était tombée. Il fit déterrer cette masse, qui fut mesurée et son poids fut évalué de 15 à 17,000 livres. Cette masse demeura quelques années exposée dans la rue, et fut de nouveau enterrée.

Le Docteur Leber en avait emporté quelques fragments qu'il fit polir, et il trouva que pour la finesse du poli, ils ne le cédaient pas à l'acier anglais. La croûte remarquée par le Dr. Leber n'existe plus. En 1814 cette masse fut de nouveau déterrée, et elle est placée dans la cour de l'hôtel de la Régence royale.

Plusieurs opinions ont été émises au sujet de cette masse métallique : quelques uns ont cru y voir un aërolyte, d'autres un résidu d'ancienne fonte : mais la dernière opinion se trouve détruite par l'assertion du Dr. Monheim, qui affirme que jamais il n'a existé de haut-fourneau à Aix-la-Chapelle. Le même fait

fort judicieusement observer de plus, qu'il n'est pas probable qu'une masse d'un poids aussi énorme ait été conduite de loin et sans but, au lieu où elle a été trouvée, et qu'il est plus naturel de croire que c'est une production naturelle.

LIBRAIRIES, IMPRIMERIES etc.

Il existe plusieurs librairies à Aix-la-Chapelle, parmi lesquelles on distingue celle de M. J. A. Mayer, libraire éditeur : On trouve chez le même une bibliothèque en lecture, composée de livres français et allemands, et pendant la saison un cabinet de lecture où sont rassemblés des journaux et écrits périodiques en allemand, en français et en anglais, qui est très fréquenté.

Il existe à Aix plusieurs imprimeries, et lithographies.

HOTELS GARNIS, AUBERGES, RESTAURATIONS ET CAFÉS.

Le nombre des auberges a beaucoup augmenté depuis quelques années. On compte 3 hôtels garnis — l'hôtel des étrangers — l'hôtel de Londres, et l'hôtel de la Grande Bretagne, tous les trois sur le Compesbad,

à la proximité des bains et de la Redoute. — Les principales auberges sont — le Dragon d'or, le Grand hôtel, l'hôtel de la Rose, également sur le Compesbad — l'hôtel du Grand Monarque, une des plus vastes auberges de l'Allemagne, sur le Büchel, dans le voisinage du Bain neuf et du bain de l'Empereur — l'hôtel de Belle vue, sur la place de Frédéric Guillaume — l'hôtel Impérial, rue St. Pierre — l'hôtel de la Couronne impériale, — l'hôtel de Charlemagne et du Grand St. Martin, rue Alexandre, — l'hôtel d'Hollande et celui de la Boule d'or, rue de Cologne, l'hôtel de l'Europe petite rue de Cologne, l'hôtel du Rhin et l'hôtel de la Tourelle, rue St. Jacques, celui de l'Éléphant, rue des Ursulines, enfin l'hôtel de France, rue du Théâtre.

Les principaux restaurants sont ceux de la fontaine Élise, et de la Redoute. Le café de la vieille redoute est particulièrement fréquenté, à raison du grand nombre de journaux et feuilles périodiques allemands et français qu'on y trouve.

PROMENADES.

Il existe dans la ville et hors de la ville beaucoup de promenades agréables : Dans l'intérieur, les plus fré-

quentées sont celles des boulevards, qui se prolongent depuis la rue St. Pierre, jusqu'à la rue St. Jacques, et sur lesquelles se trouvent le Klüppel, dont le jardin est éclairé le soir par le moyen du gaz, la fontaine Élise, et la salle de Spectacle; hors la ville, les anciens fossés ont été comblés et convertis en un jardin Anglais qui se prolonge depuis la porte St. Adalbert, jusqu'au pied du Louisberg; la nouvelle et l'ancienne route de Borcette; sur l'une se trouve le *jardin de la réunion*, très-fréquenté l'été, et sur la seconde le *Casino*, de Borcette, d'où l'on jouit de la plus belle vue sur Aix et ses environs.

ENVIRONS D'AIX-LA-CHAPELLE.

Le Louisberg. Il y a quelques années que cette montagne était stérile, et même d'un difficile accès. On en a fait depuis 1807, une promenade, ornée de belles plantations, des bâtiments assez étendus renferment plusieurs salles, où un café-restaurant est établi : c'est le point de réunion habituel de la bonne société, pendant la belle saison. La vue dont on jouit de cette hauteur est une des plus belles qui existe dans toute la contrée. Au sud, la ville, ses principaux édifices et ses antiques tours, avec une partie de Borcette,

à gauche, Trimborn, les ruines du château de Schoenforst, le Bever et autres maisons de plaisance : l'oeil suit ensuite la route alignée de Montjoie, par Cornelimünster, à travers la forêt de Schoenforst jusqu'à Brand; la forêt de Montjoie, et le haut Veen s'élèvent à cette extrémité et bornent l'horison; à droite, les bois d'Aix-la-Chapelle, et plus loin à l'ouest, Vael, village Hollandais; un peu plus nord, on voit sur la hauteur la paroisse de Laurenzberg, et derrière le Vetschauerberg et son moulin à vent; plus au nord encore on découvre le Bergerwald, et à l'est les paroisses de Würselen, de Haaren, de Verlautenheid et d'Eilendorf avec le Reichswald, et les fertiles plaines des pays de Juliers.

Tout ce panorama présente un mélange de hauteurs avec leurs fertiles vallons, leurs ruisseaux, leurs belles forêts, leurs prairies, leurs jardins, leurs champs, leurs étangs etc. De tous ces vallons, celui de Soers est le plus agréable, il est au pied du Louisberg et présente le tableau le plus pittoresque par la variation de ses étangs, de ses campagnes bien cultivées, de ses bocages, de ses métairies, et de ses maisons de plaisance.

Derrière le Louisberg, Tivoli avec ses promenades agréables, et son café restaurant, ainsi que le superbe

jardin de M. le chanoine de Fisenne, méritent d'être mentionnés honorablement.

Le *Salvatorsberg* (le mont du Sauveur) au sud-est du Louisberg, qui en est séparé par un petit vallon : sur cette hauteur existent une ancienne église, et une maison de ferme. L'Empereur Lothaire I. passe pour être le fondateur de cette église. Otton III y fonda en 997 un couvent de religieuses, qui furent plus tard transférées à Borcette. C'est maintenant la propriété de l'institut, dit des Thérésiennes.

Le *Bergerbusch*. C'est un bois de chênes et d'hêtres. Les français lui avaient donné le nom de *bois de Pauline*, du nom de la Princesse de ce nom qui affectionnait particulièrement cette promenade. L'agréable fraîcheur de ce bocage, y attire les promeneurs dans les grandes chaleurs d'été. Les chemins en sont beaux, et offrent de belles échappées de vue.

Les bâtiments qui existent au Bergerbusch, ont été occupés pendant quelques années par des Trapistes, qui se sont rendus depuis en France.

Schoenforst, ancien château en ruines, et environné de fossés, à $\frac{3}{4}$ de lieue d'Aix-la-Chapelle. Il n'en reste plus qu'un pan de tour et quelques maçonnerie : la cour, couverte de broussailles, a un puits fort profond ; une métairie n'en est séparée que par le ruisseau.

En 1396, ce château, qui appartenait à Reinard Seigneur de Sichem, fut assiégé par le Duc de Juliers : le siège dura sept semaines, et le Duc ne put s'en rendre maître qu'à l'aide des bourgeois d'Aix.

Frankenberg. Château ruiné à l'est de Borcette à $\frac{1}{4}$ de lieue d'Aix. C'est une promenade fort agréable en remontant le Wurm, le long du jardin de Ketschenbourg, jusqu'au moulin, d'où prenant à gauche on passe le ruisseau dit *Felsenbach*, et suit un sentier entre des haies. La vue des ruines de cet ancien château a, de ce côté, quelque chose de romantique. Les bâtiments de la ferme sont bien conservés : dans les grandes chaleurs de l'été on y va s'y rafraîchir et manger l'espèce de laitage que les gens du pays nomment Makey. (De la crème, avec de la cannelle et du sucre en poudre.)

Robens-Garten, Kalkofen et Haaren. — Sur la route de Cologne, et à quelques pas de la porte de ce nom, se trouve le Robens-Garten (jardin de Robens) ainsi nommé du nom de son propriétaire. Cet établissement composé de deux belles salles et cabinets, d'un beau et vaste jardin, et où l'on trouve toutes les espèces de rafraîchissements se recommande dans les grandes chaleurs par sa proximité de la ville, et la fraîcheur de ses ombrages.

Le château de Kalkofen est à un quart de lieue de la ville : il a de beaux jardins, des étangs et une métairie ; ce fut là que mourut le général anglais Elliot, célèbre par sa défense de Gibraltar : il fut victime de l'usage trop fréquent des eaux, sans avoir pris l'avis des médecins.

Une demi lieue plus loin se trouve le beau village de Haaren, but fréquent des promenades, particulièrement au printemps, où les promeneurs se rendent chez M. Dossing, jardinier pépiniériste et fleuriste, pour y boir une liqueur, désignée dans le pays sous le nom de *Maitrank*, (boisson de mai) : c'est une infusion de plantes aromatiques printanières dans du vin sucré.

Ketschenbourg et Cornelimünster. — Sur la route de Montjoie, et près de la porte de St. Adalbert est Ketschenbourg : cet établissement qui se compose de plusieurs bâtimens avec un beau sallon et un jardin bien tenu, est très-fréquenté pendant la belle saison. La banque de jeu y donne journellement une séance l'après-midi.

Cornelimünster, gros bourg, renommé par son abbaye (*) : Charlemagne a jetté les fondemens de cette

(*) Supprimée en 1802.

abbaye qui fut achevée par Louis le débonnaire son fils. Les reliques que possède l'église abbatiale sont montrées, comme les grandes reliques d'Aix, tous les sept ans au public.

Ces reliques sont :

- 1° Le *tablier* que J.-C. ceignit pour le lavement des pieds.
- 2° Le *Linceuil* dont Joseph d'Arimatee se servit pour ensevelir J.-C.
- 3° Le *St. Suaire*, trouvé dans le tombeau de J.-C. ressuscité.
- 4° La tête du Pape Corneille, décapité à Rome en 253.

On conserve également dans cette église, le *Cor* de ce Saint Pape : les malades atteints de la fièvre, boivent dans ce cor, en guise de vase, pour obtenir leur guérison.

La *Kermesse* de Cornelimünster est fort renommée et réunit chaque année une société nombreuse et brillante.

L'Haidchen, la Chapelle et Linzenshäuschen. A une demi lieue de la ville, sur la route d'Eupen, on jouit de la hauteur, près du bois, d'une très-belle vue sur la ville et les environs. C'est là qu'est l'Haidchen, maison jadis fréquentée par les chasseurs. Le chemin qui y conduit est très-agréable, et c'est près de cette maison, que se trouve, dans un site très-ro-

mantique, sous de hauts sapins entremêlés de chênes et de hêtres, une chapelle avec les restes d'un ermitage que le magistrat d'Aix fit démolir en 1749. Rien de plus agréable que ce site ombragé d'arbres majestueux, dont le calme solitaire n'est interrompu que par le chant des oiseaux qui nichent dans les bosquets d'alentour. A droite on monte à l'ancienne tour du guet, et quelques pas plus loin, on trouve le Linzenshäuschen, qui est l'habitation du forestier.

Vaels. Sur la route de Maestricht, à une lieue d'Aix-la-Chapelle, est situé Vaels. Ce beau et grand village des Pays-bas, est célèbre par ses manufactures de draps et d'aiguilles. Le ruisseau qui coule tout auprès forme la frontière de la Prusse et des Pays-bas. De magnifiques bâtimens, de beaux jardins, des eaux, de bonnes auberges font de Vaels un des plus beaux villages qui existent.

MAISONS DE BAINS.

Il existe à Aix-la-Chapelle, neuf maisons de bains, dont huit alimentés par des eaux chaudes sulfureuses, et une par de l'eau froide chalibée, ou ferrugineuse.

Quatre de ces bains sont alimentés par les sources supérieures qui sont plus fortes, et quatre par les sources inférieures, qui le sont un peu moins.

Bains alimentés par les sources supérieures.

1^o Le *bain de l'Empereur*. Il est situé sur le Büchel : c'est probablement le plus ancien, car on a découvert tout auprès les restes d'un bain romain, et, selon Eginard, Charlemagne s'y baignait fréquemment, ainsi que sa cour. Il a 13 baignoires : quelques unes sont disposées de manière à pouvoir y donner des douches, dont une ascendante : parmi ces baignoires il en est une, près de la source, qui est en marbre, et se distingue par son élégance. On peut aussi y prendre des bains de vapeur. Il y existe de plus une petite citerne, où toute l'eau minérale de la source de l'Empereur se réunit, et s'épanche par 3 canaux d'égales dimensions pour alimenter, le bain de l'Empereur, le bain Neuf, et le bain de la Reine d'Hongrie : l'eau qui alimente la fontaine Élise est tirée de la source même. Cette maison de bains a 20 chambres, très-bien meublées.

2^o Le *bain Neuf*. Il est également situé sur le Büchel, près du précédent il contient outre un bain à vapeur, 11 bains ordinaires, dont plusieurs sont disposés pour y donner des douches : on y compte 20 chambres bien meublées.

3° Le *bain de la Reine d'Hongrie*. Cette maison de bain est située sur une petite place nommée Hof (cour) nom qui date peut-être du tems de Charlemagne : on y compte 12 bains, dont quelques uns sont disposés pour donner des douches, et 15 chambres pour loger les baigneurs.

4° Le *bain St. Quirin*. Il touche au bain de la Reine d'Hongrie, et est alimenté par une source sulphureuse qui lui est propre. Cette source aurait besoin d'un nouvel encaissement, mais les frais en retardent l'exécution. Cette maison, entièrement remise à neuf, il y a quelques années a 12 bains tous disposés pour y donner des douches, et 25 chambres pour le logement des baigneurs. Le bain de vapeur est sur la source même.

*Bains alimentés par les sources sulfureuses
inférieures.*

1° Le *bain de la Rose*. Cet établissement est à la fois une maison de bains et une excellente auberge : (Hôtel et bain de la Rose). Cette maison de bains, reconstruite entièrement à neuf, offre 4 bains avec les appareils nécessaires pour diverses espèces de douches, un grand nombre d'appartements élégamment

meublés, une vaste cour, écuries et remises. Elle est située sur le Compesbad, en face de la Redoute. Le bain de la Rose, a sa source propre, dans la cour, elle jaillit à une assez grande profondeur à travers des fentes de rochers.

2^o Le *bain St. Corneille*. — Il est également situé sur le Compesbad, près le bain de la Rose : ce bel établissement compte neuf bains, avec douches, vingt chambres dans le corps de logis, et plusieurs autres dans un petit bâtiment au fond de la cour. Il a sa source particulière.

3^o Le *bain St. Charles*. Il est situé près du précédent, est alimenté par la même source : il a sept bains, avec douches, dont un en marbre, élégamment construit, pour l'Impératrice Joséphine : 21 appartements bien distribués et élégamment meublés sont destinés aux baigneurs.

4^o Le *Comphausbad, ou bain des pauvres*. Il est situé dans la rue dite — *Dahmengraben*, touchant le bain de la Rose. Il a deux grands bassins de bains communs, et un petit pour les particuliers, avec douche. Ce bain est un grand bienfait pour les pauvres, et même la classe peu aisée de la ville : il est alimenté par le superflu des eaux des bains précédemment décrits.

Sources des eaux minérales d'Aix-la-Chapelle.

Elles jaillissent entre des roches calcaires : il faut cependant chercher à plus de profondeur dans la terre leur véritable origine, et suivre leur passage à travers les couches supérieures qu'on doit regarder comme étant leurs canaux.

Sources supérieures.

Les sources les plus fortes et les plus chaudes sont celles situées sur le *Hof* et dans la rue *Büchel*.

1° La source dite *de l'Empereur*, jaillit, à une assez grande profondeur, d'une fente de rocher, et est reçue dans une citerne murée sur le roc même, de 7 pieds de long, $3\frac{1}{2}$ de large et 13 de profondeur : cette source alimente la fontaine Élise, et 3 maisons de bains : sa température est de 46° R. Cette source est peut-être la plus riche de soufre de toutes les sources soufrées qui existent en Europe.

2° Une source située devant le bain de l'Empereur : elle est de peu d'importance, et a la même température que la précédente.

3° La source *St. Quirin*. Elle jaillit dans l'intérieur du bain de ce nom, et a une température de 38 degrés : il n'est pas douteux que cette température sera

beaucoup plus élevée, lorsqu'on aura donné à cette source un nouvel encaissement. Le superflu de ces 3 sources se perd dans les ruisseaux dits — *Pau* et *Paunelle*; mais au bas de la rue Büchel, le canal qui conduit ces eaux est ouvert, sous une voûte : on y descend par quelques degrés, et ce lieu, appelé *Colbert*, sert de lavoir à la classe indigente : la chaleur naturelle de l'eau épargne les frais du combustible, comme aussi le natron, ou sel alcali naturel qu'elle contient dispense de l'emploi du savon.

En général les sources supérieures sont plus chaudes, et plus abondantes en gaz-hydrogène-sulphuré que celles d'en bas.

Sources inférieures.

1^o La source *du bain de la Rose* : Sa température est de 37° R.

2^o La source qui alimente la fontaine d'eau à boire (*Trinkquelle*) : elle consiste en deux petites sources réunies : elle est située devant le bain St. Corneille ; sa température est de 37° R., et arrivée à la fontaine d'où elle jaillit pour l'usage des buveurs, sa température n'est plus que de 35° R.

3^o La source *St. Corneille*. Cette source jaillit dans la cour du bain de ce nom, et l'alimente ainsi que

le bain voisin de St. Charles : sa température est de 37° R.

Le superflu de ces sources va, après avoir alimenté le bain des pauvres, se perdre dans les ruisseaux dits, Pau et Paunelle.

ANALYSE DES EAUX CHAUDES D'AIX-LA-CHAPELLE.

Un Kilogramme d'eau de la source de l'Empereur contient :

Natron d'acide carbonique.....	0,5444	grammes
Natron d'acide muriatique.....	2,9697	»
Natron d'acide sulfureux.....	0,2637	»
Terre calcaire d'acide carbonique.	0,1304	»
Terre talqueuse d'acide carbonique	0,0440	»
Silice	0,0705	»

La quantité de gaz sulfureux et autres contenus dans ces eaux est difficile à déterminer à raison de leur volatilité : 25 pouces cubiques de cette eau contiennent environ 5 pouces $\frac{3}{4}$ de ces gaz.

De nouvelles expériences ont encore fait découvrir que ces mêmes eaux contiennent de plus de l'acide phosphorique.

PROPRIÉTÉS MÉDICALES DES SOURCES.

THERMALES D'AIX-LA-CHAPELLE.

Les eaux minérales, sous l'empire de la nature, dit le Dr. Alibert, jouissent, n'en doutons pas, d'une sorte de vitalité, qui est commune à tous les corps du globe terrestre; elles sont animées d'une multitude de principes, qui échapperont long-tems et peut-être toujours à nos plus fines recherches etc. — Ce sont bien moins les parties substantielles de ces eaux, que ses vertus qu'il est intéressant de connaître; l'expérience et la pratique peuvent seules donner cette connaissance, et faire connaître les bons effets qu'on a lieu d'en attendre dans telle, ou telle maladie.

Les sources thermales d'Aix-la-Chapelle agissent soit prises en boisson, soit en bains, comme un puissant moyen de reveiller les principes vitaux. Les parties constitutives, l'eau même, considérée comme telle, sont puissamment aidées dans leur efficacité par la chaleur qui se trouve en elles, et par les divers gaz. Ce sont précisément ceux-ci, qui lorsque ces eaux sont prises en boisson, excitent les organes du bas-ventre et leur communiquent un grand degré d'activité, détachent les flegmes et autres matières nuisibles amoncelés dans le corps, en produisant des

évacuations par les selles, les urines et la transpiration. Ce sont les parties volatiles de ces eaux qui rehaussent ses effets, quelque soit la quantité de soufre dissous dans ces gaz : c'est précisément dans cette liaison que ces eaux ont une influence plus salutaire, en vivifiant l'activité de tout l'organisme, et spécifiquement par sa réaction contre les poisons métalliques, tels que le plomb, le mercure, l'arsenic et qu'elle en anéantit les funestes effets ; il faut ajouter à ces vertus l'efficacité de l'acide carbonique, salutaire ingrédient de tant d'eaux minérales, qui en général les rend spiritueuses, et si efficace pour procurer la digestion et rendre l'activité au système vasculaire. Si l'on ne connaît pas encore suffisamment le phlogistique comme remède, l'on connaît au moins depuis long-temps sa bienfaisante influence sur les organes de la poitrine, et il est connu que l'aspiration, sans excès, de la vapeur des eaux d'Aix-la-Chapelle a été salutaire à quantité de poitrinaires. Il faut surtout remarquer le calorique et le principe spiritueux qui se trouve à un si haut degré dans ces eaux, principe, source principale de la vie, qui atteste si constamment les puissantes forces cachées dans le sein de la terre d'où jaillissent les eaux thermales.

Mais ces effets sont conditionnels et résultent de

la différence des eaux, et de la manière d'en faire usage. Cette eau prise intérieurement excite immédiatement les organes intérieurs, et détermine encore leur activité à l'extérieur, de plus les matières mortifiques amoncelées dans le corps, en sont évacuées par différentes voies. Ces eaux prises très-chaudes et en quantité peuvent produire de l'irritation, et même purger, mais la purgation n'est pas toujours, comme on l'a erronément cru, l'effet de la cure par la boisson. On a, au contraire, souvent remarqué un défaut de selles, dans les commencements de la cure, et même dans le cas de flux, de petites doses d'eau minérale d'un ou deux gobelets par jour, ont produit le meilleur effet. On remarque, en général, que de petites doses de cette eau sont très-favorables à la digestion; il est très-rare que l'estomac ne puisse les supporter. On a souvent demandé si ces eaux affaiblissent : Sans doute, elles affaiblissent si l'on en prend trop, c'est l'effet que tous les remèdes produisent lorsqu'on en use avec excès.

Quant au *bain*, l'eau minérale opère médiatement sur tout l'ensemble de la superficie du corps, jusques sur les organes intérieurs. C'est là la principale vertu spiritueuse, surtout par le calorique qui agit si salutairement sur l'organisme, pénètre dans la peau, donne

de l'activité aux nerfs et vaisseaux sanguins, et rehausse, en un mot, peu-à-peu la force vitale du baigneur, de manière à le rendre capable d'expulser de son corps les causes morbifiques. Il est encore à remarquer, qu'outre ces effets, l'eau minérale, prise en bain, a encore, par ses parties constitutives, la vertu de produire d'autres effets spécifiques, comme p. e. d'augmenter la transpiration, d'opérer la sécrétion des urines, ou de varier la circulation du sang, ce qui assure le succès de la boisson prise après le bain.

L'effet du bain *ordinaire* est plus calme et moins gênant, quand il est pris à la température de la chaleur du sang, et qu'on y fait pas d'excès. Ces bains doivent paraître, au commencement et dans le courant de la cure extrêmement échauffants, et conséquemment dangereux, si on en prend un très-grand nombre et à un très-haut degré de chaleur, tandis que les bains pris avec précaution et modération, doivent fortifier le malade, même le plus faible, et lui donner une nouvelle vie.

Les *douches* qu'on employe, non-seulement sur quelque membre particulier, mais encore selon la méthode des frictions usitée à Aix-la-Chapelle, pour irriter tout le corps, sont encore bien plus pénétrantes que les bains. Elles sont surtout très-efficaces quand il

existe des défauts locaux, internes ou externes : dans ce cas le jet d'eau doit être dirigé sur cet endroit, comme aussi, lorsqu'il s'agit de détourner le cours des humeurs, la douche est appliquée à la partie inférieure du corps, pour y augmenter la circulation du sang, et attirer vers le bas, le sang des parties supérieures.

C'est de la même manière qu'on utilise les *bains de vapeurs*, dans lesquels la vertu des eaux thermales se manifeste dans toute sa force. Ces bains employés avec certains intervalles, et avec précaution, peuvent être pris même par les malades les plus affaiblis, par les paralytiques, et même dans ce cas ils sont indispensables, si ces bains sont nombreux, et pris au plus haut degré de chaleur pendant 15 à 20 minutes, ils saisissent davantage, en irritant fortement le corps, et procurant une transpiration plus abondante : dans ce cas ils peuvent produire un affaiblissement momentané, mais cet effet n'est que relatif. Les bains de vapeurs sont le plus souvent salutaires dans plusieurs maladies graves enracinées, surtout les maladies de la peau, les rhumatismes et la goutte : il n'est pas rare que des femmes d'une très-faible complexion, ainsi que des vieillards, essayent pendant la cure des bains de vapeurs, pris avec

certaines modifications, et s'applaudissent de leurs effets.

Il n'est guères possible de donner une nomenclature bien complète de toutes les maladies pour lesquelles l'usage des eaux thermales d'Aix et de Borcette est salulaire, et nous nous bornerons à en indiquer les principales. —

— Difficulté dans la digestion, sans complication gastrique. — Aigreurs dans les premières voies — flatuosité — crampes d'estomac — coliques — vers — constipation. — Engorgement du mesentère — obstructions du foie, de la rate, des reins — hypochondrie et histérie — insomnie — affection hémorroïdales — jaunisse — hydropisie, prise dans son principe — suppression ou dérangement des règles — stérilité — diarrhées — restes de dissenterie — catarrhes chroniques — fleurs blanches, si elles ne sont pas causées par une trop grande faiblesse ou une descente de la matrice — difficulté d'uriner, particulièrement dans les cas où cette difficulté a pour cause des hémoroïdes ou du rhumatisme — flux glaireux — pierres dans les reins et la vessie. — Endurcissement des glandes — écrouelles et maladies scrophuleuses — tubercules au foie — Les rhumatismes fixes ou ambulants — la goutte — éruptions cutanées —

dartres — restes de gale — diocrasie scorbutique — maux suites de l'usage du mercure, ou de poisons métalliques — surdité — perte de la voix — faiblesse de la vue, et même perte momentanée de la vue, causée par l'usage du mercure.

Les hémorragies sont, en général une contre indication de l'usage des bains d'eaux thermales, cependant on a maints exemples de guérison, par leur usage, de saignements de nez obstinés, d'hémorragies hémorôïdales, et de la matrice produisant la stérilité. De même aussi une disposition à l'apoplexie interdit l'usage de ces eaux, cependant on a de fréquents exemples de guérison de paralysie, suite d'apoplexie. Mais dans tous ces cas le malade ne doit pas agir sans consulter le médecin, car quelque salulaire que soit en général l'usage des eaux thermales, il peut devenir nuisible, mortel même dans certains cas, si on y avait recours sans consulter un médecin, ce qui sans doute ne surprendra pas si l'on prend en considération l'énergie extraordinaire de ces eaux.

Il est un choix à faire entre les divers bains d'Aix-la-Chapelle : ce choix doit être fait par le médecin, et repondre au cas particulier de la maladie. La plus grande différence de ces eaux est dans leur emploi par les buveurs. La source de l'Empereur est plus

échauffante : elle dispose , surtout dans le commencement de la cure , plus facilement aux obstructions , en agissant plus fortement sur la peau. Les sources inférieures , et celles de Borcette n'offrent pas le même inconvénient. Celles-ci , et surtout celles de Borcette , ont une vertu plus purgative et échauffent moins ; de sorte qu'elles sont particulièrement à recommander : 1^o quand il s'agit de faire travailler le bas ventre ; 2^o aux personnes faibles , sanguines et irritables , dans le commencement de la cure. Les plus petites doses de sel de glauber , ou de sulfate de magnésie en augmentent la vertu purgative.

Quant au bain , les gaz qui se développent dans l'eau de la source de l'Empereur , réunis au soufre , et à la quantité de calorique , font plus d'effet sur certains tempéraments qu'on ne se l'imagine ordinairement ; s'il faut diminuer la chaleur jusqu'au 28^o ou 26^o R. , l'eau n'est pas pour cela déchargée de ce qu'elle a de spiritueux : elle en a , au contraire plus de vivacité , lorsque , ainsi qu'il est d'usage dans tous les bains , on mêle à l'eau thermale chaude , de l'eau thermale froide. L'air des cabinets de bains , imprégné de gaz , n'a pas non plus une légère influence sur l'échauffement du corps par le poumon. En beaucoup de cas les bains de vapeur des sources d'en haut à

Aix-la-Chapelle, agissent aussi autrement que ceux de Borcette, qui contiennent, il est vrai, du phlogistique et de l'acide carbonique, et dont la température est plus élevée, mais qui n'ont pas l'effet produit par le gaz mêlé au soufre.

C'est ici le lieu de parler de la ridicule prétention de vouloir suppléer aux véritables eaux thermales, par des eaux factices, comme si l'art avec toutes ses ressources, pouvait égaler dans ses produits, ceux que prépare la nature dans ses immenses et profonds laboratoires.

» Les eaux minérales naturelles, dit le savant Dr.
» Aliberts, ne sont point susceptibles d'être imitées.
» Les efforts que l'on a faits jusqu'à ce jour pour les
» imiter sont louables, sans doute, mais ils sont loin
» d'avoir atteint le degré de perfection désirable, et
» qui puisse permettre au médecin d'employer in-
» distinctement ces deux espèces d'eaux; les eaux
» minérales artificielles peuvent être employées comme
» des agents thérapeutiques spéciaux, lorsque l'ex-
» périence en a démontré l'utilité, mais il est déri-
» soire de les désigner par des noms particuliers, qui
» peuvent sans aucune raison valable, les faire con-
» fondre avec des produits naturels, dont elles ne
» sont qu'une tentative d'imitation aussi éloignée que

» grossière. Les eaux minérales artificielles, disait
» un candidat qui soutenait une thèse, ressemblent
» aux eaux minérales naturelles, comme l'homme
» ressemble au singe. »

RÈGLES GÉNÉRALES POUR L'EMPLOI CONVENABLE DES EAUX D'AIX-LA-CHAPELLE ET DE BORCETTE.

On ne peut donner que des règles générales sur l'emploi des eaux, en général, et particulièrement sur celui des bains sulfureux. Chacune de ces règles souffre des restrictions et des exceptions dans les cas particuliers, et le médecin seul peut en décider.

1^o Celui qui vient prendre les eaux doit les considérer comme un puissant remède, qui tout salubre qu'il soit sous la direction d'un médecin prudent et expérimenté, peut produire les plus funestes effets, faute d'une bonne direction, à raison de la force héroïque de ces eaux.

2^o Des préparatifs préliminaires à la cure sont utiles, mais ils ne sont pas indispensables. On peut donc user de purgatifs si l'estomac est surchargé, et se faire saigner si la surabondance fait craindre de l'irritation par l'usage des eaux chaudes : on peut aussi user de restaurans et fortifiens s'il y a une trop grande

faiblesse. Mais surtout qu'on ne vienne pas prendre les eaux trop tôt après une maladie aiguë, ou une fièvre lente : il faut attendre avec calme une parfaite convalescence.

3° La vraie saison des eaux est depuis juin jusqu'en octobre. Rien n'est plus défavorable à l'usage des eaux sulfureuses que la fin de l'automne, ou le passage de l'hiver au printemps. Il est alors difficile de fixer la température dans les chambres, et de prévenir la mauvaise influence de l'inconstance de l'atmosphère, si nuisible au corps en état d'irritation par l'efficacité des bains. Il en est de même des grandes chaleurs de l'été, qui opèrent si puissamment sur l'air imprégné de matières électriques. A Aix, ainsi qu'à Borcette, on a pris toutes les mesures nécessaires relativement aux cures qui s'y font l'hiver : Mais le malade pourra-t-il constamment garder la chambre, et en supporter l'air pendant tout le tems de la cure ? Telle ou telle saison convient à certain malade par rapport à son tempérament et à sa constitution, mais, malheureusement, chacun n'est pas maître de choisir l'époque la plus convenable.

4° Combien doit-on prendre de bains, combien de verres d'eau faut-il boire ? sont des questions qu'on fait ordinairement. Cela dépend de la nature et de

l'état de la maladie. De petits maux se guérissent facilement; des maux enracinés exigent plus de patience de la part de celui qui en est affligé : puissent les malades être intimement convaincus de la nécessité d'avoir de la patience, et que la guérison n'exige pas moins de tems qu'il en a fallu pour former la maladie même. Qu'ils se gardent bien d'abrégér inconsidérément ou de fixer d'avance la durée de la cure : Comment peut-on juger d'avance, si elle exigera 3, 4 ou 6 semaines ?

5^o Une autre question est celle de savoir si après une première cure, il faut en entreprendre une seconde. D'abord, qu'on écarte tout ce qui peut préjudicier au succès des bains, et le médecin décidera ensuite s'il y a convenance d'user encore des bains chalibés de Spa, Schwalbach ou autres. En général le malade ne doit pas croire, en prenant son dernier bain, ou en buvant son dernier verre d'eau, être guéri comme par enchantement. La guérison, et le sentiment qu'on en éprouve ne s'opèrent qu'insensiblement. Si pendant longtems encore il reste des douleurs, des malêtres, des lassitudes, ce sont souvent les précurseurs assurés d'une parfaite guérison. La promesse de l'effet successif des bains n'est pas une chimère. Mais il faut, la cure finie, savoir garder

les ménagements nécessaires, surtout quant aux parties affligées. Cet avertissement regarde plus particulièrement les gens d'affaires, qui s'empressent de retourner à leurs travaux, surchargés par leur absence.

6° Il faut, en général, pour le succès d'une cure, apporter la plus grande attention à ce qui peut lui donner une bonne ou une fausse direction.

Il arrive souvent que le malade néglige de se munir d'un écrit descriptif de sa maladie, fait par le médecin qui l'envoie, et qu'il n'est même pas en état de donner le moindre éclaircissement sur ce point; qu'il prend les eaux selon sa fantaisie, ou selon ce que lui aura prescrit un médecin éloigné; qu'il ne prend aucunes précautions dans le choix de son logement, de ses aliments etc. etc. Il faut donc que le malade commence à se conformer à la vie des bains, qu'il apporte la ferme résolution de se priver, dès son arrivée, de bien des choses d'usage dans son train de vie ordinaire, et de suivre exactement le nouveau genre de vie indiqué, s'il veut que la cure réussisse.

REGLES PARTICULIÈRES SUR L'USAGE DES EAUX MINÉRALES PRISES SOIT EN BOISSON, SOIT EN BAINS.

a. Il faut faire attention à la température de l'eau

qu'on boit, et si l'on croit remarquer qu'elle échauffe trop, communiquer cette observation au médecin.

b. Il ne faut pas, sans l'avis du médecin, ajouter du sel de glauber, ou de la sulfate de magnésie à l'eau qu'on boit.

c. On peut, mais toujours après avoir pris l'avis du médecin, mêler un peu de lait à l'eau minérale : on pourra aussi, après chaque verre d'eau minérale, user de sucre d'anis, d'écorce d'orange confite, d'angélique etc... ces petits moyens rendent l'estomac plus paisible.

d. La mesure de la boisson se règle sur l'état du malade. On consulte trop peu le médecin à ce sujet : on s'imagine que beaucoup soulage beaucoup tandis qu'au contraire une boisson immodérée est du plus grand danger.

e. Il faut pareillement observer de mettre un intervalle convenable entre chaque verre, plus ou moins suivant qu'il en est besoin. Plus l'eau se digère facilement, et moins grand sera l'intervalle : il est communément d'un quart-d'heure.

f. L'ancien usage de boire le matin à jeun est bon, et doit être conservé, parce qu'alors le corps est plus en état de recevoir l'eau avec un bon effet.

g. Il existe trois cas qui déterminent la distance à

mettre entre la boisson et le bain. Il est généralement préférable de ne se baigner qu'après que la digestion de l'eau est faite, et selon les circonstances, on peut boire un ou deux verres d'eau pendant, ou après le bain.

h. Il est bon de faire une légère promenade en buvant, mais si on poussait cet exercice jusqu'à la fatigue, il deviendrait nuisible : on peut, si la maladie l'exige, boire l'eau au lit, mais il est essentiel d'avoir égard à la température, et on doit se garder de se promener si le tems est mauvais. Les personnes faibles et irritables surtout doivent être fort réservées sur le degré d'exercice à prendre en buvant.

i. La boisson des eaux minérales excite ordinairement l'appétit, mais il ne faut pas le satisfaire complètement, il faut au contraire être fort modéré sur cet article. Si le bain ne suit pas immédiatement la boisson, il faut faire un léger déjeuner, en laissant au moins une demi-heure d'intervalle après le dernier gobelet.

Si au lieu de se trouver mieux, on éprouve quelque mal être, un défaut d'appétit, une digestion difficile, il ne faut pas en conclure que les eaux sont nuisibles, mais on consultera le médecin qui peut-être tirera un heureux présage de ces maux passagers.

RÈGLES GÉNÉRALES POUR LES BAIGNEURS.

Les règles suivantes ne concernant que les bains ordinaires : ce qui concerne les douches et les bains de vapeurs, sera traité séparément.

a. Si l'on boit avant de se baigner, il ne faut pas immédiatement après le dernier verre se mettre dans le bain, mais attendre que l'eau soit digérée, ce que l'on apperçoit presque toujours par les promptes évacuations qui s'opèrent par la transpiration, par les urines et par les selles. Il faut au moins une demi heure, et souvent une heure. En tout cas, il faut avoir pris un peu de repos, et attendre que la sueur soit passée.

b. Il faut s'abstenir du bain, tant que le bas ventre n'est pas libre : il faut se garder de se baigner dans le tems où la digestion se fait.

c. Des mouvements subits de fièvre, ou d'autres accidens imprévus, interdisent le bain pendant la durée de la crise : il en est de même pour les femmes à l'approche des règles, quoique dans certains cas les bains ou demi-bains peuvent être utiles.

d. C'est donc selon l'individualité du malade, et celle de l'accident survenu, que le médecin devra décider s'il faut prendre le bain après avoir bu,

c. a. d. à jeun, ou s'il est préférable de déjeuner entre les deux. Il ne faut pas se faire une règle générale de baigner à jeun, et il est souvent mieux de faire auparavant un léger déjeuner. On destine communément au bain les heures de la matinée.

e. Si l'on exige pour le bain la tranquillité du corps, celle de l'esprit n'est pas moins nécessaire. Des affections fortes, de quelque genre qu'elles soient ne peuvent être que fort nuisibles. Mais au contraire la confiance que le bain contribuera au rétablissement de la santé, donne une nouvelle vigueur au baigneur, et a une influence favorable sur son moral.

Conduite dans le bain.

a. L'un des soins les plus importans est de bien connaître le degré convenable de chaleur, surtout dans les premiers bains, dans un changement de symptômes et dans les changements de tems. On ne doit pas s'en rapporter au valet des bains : si le baigneur sent un certain bien être dans le bain, si la tête est libre et nullement échauffée, qu'il regarde le thermomètre, il aura trouvé la vraie mesure de la température à laquelle il doit se tenir. On commence ordinairement par 25° à 26° R., et on augmente insensiblement jusqu'à 28° rarement plus haut, parce

qu'alors le bain échaufferait trop. Il faut avoir soin d'agiter l'eau avant d'entrer dans le bain, et pendant le bain. On aurait le plus grand tort de négliger ce qui a été dit sur le degré de température, il faut avant de se déshabiller se bien assurer que le bain a le degré de chaleur convenable. Rien n'est plus nuisible que l'entrée subite dans un bain trop chaud, un bain un peu trop froid l'est moins. Quand après être resté un certain tems dans l'eau on commence à sentir un petit frisson, c'est un signe qu'il faut en sortir.

b. Il faut que l'eau couvre les épaules, sans quoi il pourrait en résulter un refroidissement. On ordonne souvent des demi-bains au commencement de la cure, et dans quelques cas dans toute sa durée. Ces demi-bains se prenant jusqu'au bas ventre, ou jusqu'à la poitrine : dans ces cas il est prudent de se vêtir d'une camisole de flanelle, garnie en dehors de taffetas ciré, qui la couvrira au bord inférieur jusqu'à l'intérieur; cette précaution préserve des refroidissements, et empêche l'eau de pénétrer dans ce vêtement de bain.

c. On peut rester au bain la tête découverte, et si le baigneur est habitué à se couvrir, il se servira d'une coëffure légère. Si l'on est fort sanguin, ou que le sang monte facilement à la tête, comme aussi

si on est affligé de maux de tête, il sera bon de se baigner la tête avec de l'eau froide, soit en entrant dans le bain, soit quand on y est, et d'y appliquer des linges trempés dans de l'eau froide. Mais pour ces ablutions il faut se garder d'employer de l'eau chaude, et encore moins d'imiter le procédé de quelques personnes qui se font arroser la tête avec l'eau sortante du robinet.

d. On mettra à nu toute la partie du corps qui devra être plongée dans l'eau, tout vêtement de bain, même le plus ample, empêche la libre impression de l'eau minérale, et sa décomposition sur la superficie du corps. Il n'y a que ceux qui sont incommodés d'hernies qui ne doivent pas se dégarnir pour le bain : il est bon aussi que certaines malades d'un tempérament fort irritable et les femmes enceintes se ceignent légèrement dans le bain.

e. Le baigneur cherchera à se maintenir en bonne humeur, et à se dissiper par la conversation, ou par quelque légère occupation, sans cependant se trop fatiguer. Dans le bain il s'agitiera doucement, comme s'il tentoit de nager : il se frottera de tems en tems le bas ventre, ainsi que les parties malades, et s'il se peut, trompera l'ennui d'un bain par une conversation gaie. Il est dangereux de s'endormir dans le

bain, et il est nuisible d'y lire. Les personnes très-faibles agiront sagement en ayant constamment quelqu'un près d'elles.

f. Il est des médecins qui prescrivent de prendre pendant le bain un ou deux gobelets d'eau minérale, et cela peut faire du bien, mais il faut s'abstenir d'y boire de l'eau froide. Une jeune fille a payé de sa vie, à Aix-la-Chapelle, une pareille imprudence.

Conduite à la sortie du bain.

a. La première règle est de ne pas se refroidir, de sorte qu'avant de sortir de l'eau il faut veiller à la température du cabinet de bains. Qu'on se garde de l'influence de l'air libre, qui pendant l'été, si le tems est frais, exige encore plus de précaution qu'en hiver, parceque pendant cette dernière saison on est habitué à se préserver du froid. Il est donc nécessaire d'avoir un bon vêtement de bain, qui consistera en une longue robe de chambre de flanelle, des caleçons, des chaussons ou des bas, le tout de laine. On s'en vêtira, aussitôt après que le valet aura bien essuyé le corps avec des serviettes chaudes ; on doit bien se garder de toute humidité. On restera ainsi vêtu pendant une bonne heure, ce qui n'empêche pas de mettre d'autres vêtemens par dessus. Si le baigneur loge ail-

leurs que dans la maison des bains, il sortira ainsi habillé, en se garantissant autant que possible du grand air, et rentrera de suite chez lui, sans, comme plusieurs le font, s'arrêter dans le salon. Il résulte de cette précaution que le corps entre plus facilement en transpiration : l'action du grand air peut causer des refroidissements, il serait donc plus avantageux de passer cette heure dans la maison des bains, ce que trop souvent, le grand nombre des baigneurs ne permet pas.

b. Beaucoup de médecins ordonnent l'exercice après les bains chauds, comme après les bains froids : cela peut être utile, si le tems est doux, et qu'il n'y ait pas de refroidissement à craindre. Ces exercices sont peu praticables à Aix-la-Chapelle, à raison de l'éloignement des promenades : il est plus prudent de se jeter sur un lit, ou sur un canapé, légèrement couvert. Rien n'exige qu'on ait des sueurs après le bain, il ne faut donc rien faire pour les provoquer, à moins que le médecin ne l'ait prescrit. Ce repos d'une heure est très-avantageux pour le succès du bain : on peut ensuite prendre quelque exercice avant le diner.

c. On ne peut trop recommander de conserver non seulement la tranquillité d'esprit, mais encore de re-

chercher tout ce qui peut l'égayer , en évitant tout ce qui peut fatiguer les sens. Les principales ressources sont la conversation , le spectacle , la lecture , mais une lecture amusante , et rien de ce qui occasionne de la contention d'esprit ou qui frappe trop l'imagination. Quelques médecins défendent le sommeil , d'autres le permettent. Un tel sommeil est bon quand il vient sans qu'on puisse s'en défendre et qu'on s'en trouve généralement bien ; mais il est nuisible quand il est suivi de malêtre , d'échauffement et de pesanteur de tête , ou d'autres accidents trop souvent suites d'un bain trop chaud. En général il est mieux de chercher à éloigner le sommeil par des occupations agréables , afin de laisser le corps réagir sur le bain.

d. Si l'on a baigné à jeun il est bon de prendre une heure après , un frugal déjeuner : si l'on se sent incommodé après le bain , on peut prendre immédiatement un bouillon , un peu de vin et même du café.

Si , pendant le bain ou après on éprouve un malaise général , la tête embarrassée , des pesanteurs , la poitrine oppressée , le bas ventre chargé etc. etc. , ce sont des signes certains ou que les bains ne conviennent pas , ou que ces inconvénients sont les suites d'autres causes : dans ce cas il faut consulter le médecin.

*Régime des douches et des bains de vapeur ,
ou étuves.*

Ces bains exigent les mêmes précautions , et même de plus grandes encore que les autres , parce les eaux utilisées de ces manières produisent de plus grands effets.

La nature des douches exige certains arrangements que les frotteurs savent indiquer. La douche dure ordinairement un quart d'heure , et on reste ordinairement avant et après autant de tems dans un bain chaud. Cependant comme les divers états de maladie , exigent des procédés divers , il faut ne s'en rapporter aux frotteurs qu'après avoir consulté le médecin. Il faut apporter une attention toute particulière aux parties du corps qui ont été douchées et frottées. Il faut , après la douche , observer le même repos qu'après les autres bains.

Bains de vapeurs. On entre nu dans l'étuve : on y reste dix à vingt minutes , et pas plus. La chaise à vapeurs est faite de façon qu'on y est enfermé jusqu'à la tête ; la température de la vapeur doit être de 20 à 35 degrés. En sortant bien enveloppé d'un drap on se met dans un lit placé auprès , et l'on y reste , bien couvert , pendant au moins une heure , en se gardant

bien de s'endormir. Il faut aussi bien se garder de se refroidir pendant toute la durée de la cure, et surtout les jours où l'on aura pris un bain de vapeur. L'heure du bain se règle d'après les circonstances, en observant cependant que ce ne soit pas trop près du dîner, soit avant, soit après. Les bains de vapeurs topiques exigent les mêmes précautions. On ne doit jamais être seul dans l'étuve, car, quoique ce bain ne soit pas un remède aussi violent que quelques uns le prétendent, il peut survenir des accidents qui exigent une prompte assistance. On peut prendre immédiatement après quelques tasses de boissons légères, chaudes ou tièdes, mais rien d'autre chose.

Conduite dans l'usage consécutif de différents bains.

Le médecin seul peut décider, selon l'état de la maladie, quelle sorte de bains doivent être successivement employés. On peut prendre chaque espèce de bain à part, ou bien alterner de l'un à l'autre; dans le dernier cas, on commence par les bains ordinaires, et on passe successivement à la douche et puis au bain de vapeur; cependant les circonstances peuvent prescrire de suivre un autre ordre.

C'est un ancien usage, sanctionné par l'expérience, de prendre des jours de repos. C'est surtout dans le

commencement de la cure que cette observance est nécessaire : il est assez d'usage de se reposer après le 2^e le 5^e et ainsi de suite, en observant d'augmenter le nombre de bains pris consécutivement à mesure qu'on avance dans la cure. Les bains font alors bien plus d'effet, et le corps s'y accoutume plus facilement que si on les prenoit sans discontinuer, et qu'on voulût en quelque façon faire violence à toutes les puissances du corps. Ce n'est que lorsqu'on jouit de la plus robuste constitution, et que les circonstances l'exigent, qu'on peut se dispenser d'observer cette règle. Rien n'est plus exacte que l'axiome portant que le bain doit être digéré, et qu'il faut dans son usage observer des intervalles, comme on en use avec les autres médicamens : dans les grandes cures, où, y compris les douches et bains de vapeurs, on prend 50 à 60 bains, il est bon de prendre un tems de relâche vers la moitié du traitement : ce tems de relâche peut se prolonger de 8 à 15 jours, qu'on emploie en petits voyages, si le tems est favorable.

On demande souvent si on peut prendre deux bains en un jour ? D'après ce qui est dit plus haut, cela ne devrait pas se faire ; mais il y a des cas qui font exception pour des tempéramens robustes ou paresseux, où il faut secouer fortement, et produire d'a-

bondantes sueurs , comme cela se pratique dans l'exantème ; quelques fois aussi lorsque le malade est pressé par l'urgence de ses affaires , encore faut-il que sa constitution le permette. Cependant il faut interrompre le traitement si les sueurs deviennent trop abondantes , si l'irritation du corps , ou la violente agitation du sang , ou d'autres accidents enfin viennent à se manifester. Il ne faut jamais y mettre moins de 8 à 10 heures d'intervalle , et constamment attendre 4 ou 5 heures après le dîner. Il faut avoir l'attention d'éviter le serein , et ne pas se coucher trop tôt après : au reste les bains du soir , pris avec précaution , favorisent le repos de la nuit : on peut les conseiller contre l'insomnie.

DU RÉGIME A SUIVRE DURANT L'EMPLOI DES EAUX D'AIX-LA-CHAPELLE ET DE BORCETTE.

Il ne faut pas surcharger son estomac par un ample déjeuner : une légère boisson , qui laisse le corps dans une situation indifférente , est ce qu'il y a de préférable. Ceux qui sont accoutumés au café , peuvent en prendre à moins que le médecin n'ordonne le contraire : le lait est sain lorsque l'estomac peut le supporter : son mélange avec de l'eau-de-vie de France le rend plus facile à digérer. Les personnes

faibles prendront du chocolat de santé, un bouillon, une soupe à la semouille, une soupe au vin, sans épices. On use à Ems, d'un mets nommé *Content*, déjeuner convenable aux tempéraments sanguins, et qui est composé de riz artificiellement séché, et agréablement assaisonné : on a depuis quelques années commencé à en faire usage à Aix-la-Chapelle. Le thé est rarement permis : point de pâtisserie, point ou fort peu de beurre ; un petit pain, ou du biscuit conviennent mieux. L'heure du déjeuner doit être fixée d'après celle des bains.

On ne sauroit trop recommander de se borner à une nourriture légère, et d'éviter tous les échauffans, tels que les épiceries, les mets confits au sel, ou au vinaigre, la pâtisserie, l'anguille, le saumon, les poissons de mer, les légumes secs, les oeufs frits, le fromage, et le pain non-rassis. La salade, dont on est si friand en été est d'un usage assez équivoque. On la permet, en petite quantité, au dîner avec le rôti, mais jamais le soir, jamais non plus de cornichons crus ou confits. Le fruit en général est nuisible pendant qu'on prend les bains, cependant celui qu'il n'incommode pas pourra en manger au dîner, mais jamais le soir, ni immédiatement avant ou après avoir bu ou baigné.

Le souper doit consister en peu de mets de facile digestion : un léger potage, une viande tendre, conviennent mieux que de ne pas souper du tout. En général, il est bon que le baigneur divise sa nourriture en plusieurs repas.

Quant à la boisson, les personnes habituées au vin, ne doivent pas s'en priver, mais en user modérément : On doit préférer les vins légers, à ceux qui sont plus pésans et plus échauffans. Le Champagne n'est pas interdit : borné à quelques verres au dîner, il peut faire du bien, mais qu'on se garde d'outrer la mesure. On doit boire peu d'eau à table, et moins encore d'eau minérale, son effet étant très-équivoque sur la digestion. On peut cependant boire après le dîner d'autres eaux, telles que celles de Selters, de Fachingen etc. etc. pures, ou avec un peu de sucre et de vin. On permet, à ceux qui y sont habitués une bière légère et bien brassée.

L'exercice fréquent, mais modéré de la promenade contribue merveilleusement à produire une bonne digestion, et aux bons effets de la cure. On la fait à pied, à cheval, en voiture, selon l'état du malade, et la disposition de l'atmosphère. Les beaux environs d'Aix-la-Chapelle offrent aux promeneurs le choix des promenades les plus agréables : mais il faut éviter

tout mouvement violent, surtout avant midi. Une danse modérée est loin d'être nuisible, et nos anciens médecins avaient la galanterie de terminer leurs ordonnances aux dames, par celle de prendre une ou deux heures de danse. Au reste les promeneurs doivent éviter les promenades du soir.

Le Louisberg, quelque agrément qu'il offre, par l'affluence de ce qu'on appelle le *beau monde*, et la magnifique vue dont on y jouit, exige les plus grandes précautions. Il ne faut pas y rester plustard que 6 ou 7 heures du soir, si toutes fois le médecin ne l'exclue pas du nombre des promenades. Les vêtements doivent être propres à préserver contre toute influence de l'air, et il serait bien à désirer que les Dames eussent le courage de se soustraire, pour un tems, à l'empire de la mode.

Il est des malades auxquels on prescrit un régime entièrement contraire, en les astreignant au repos, et dans ce cas ces malades ne manqueront pas de sujets de distraction dans une ville telle qu'Aix-la-Chapelle. Dix heures du soir devrait être l'heure de la retraite pour tous les baigneurs, et la nuit être exclusivement consacrée aux bienfaits du sommeil : malheureusement cette règle est trop souvent négligée, et cette négligence exige le sacrifice des heures les

plus bienfaisantes de la matinée. Il faut remarquer que le sommeil du jour, surtout après le repos, doit être absolument interdit, pendant la cure aux tempéramens sanguins, aux paralytiques, aux hypocondriques. A peine doit-on se permettre de sommeiller une demi heure.

L'excès du tabac est nuisible, et on doit s'abstenir de fumer dans le bain. Que les baigneurs se rappellent bien qu'on donne à Apollon, divinité des eaux minérales, la chasteté pour attribut; aussi les baigneurs sages, pleins de confiance dans le secours qu'ils attendent de ce Dieu, lui font le sacrifice de l'abstinence des douceurs du mariage pendant tout le tems qu'ils sont au régime. La transgression de ce précepte a déjà anéanti le fruit de bien des cures, et jetté, sur la cause du non-succès de certaines cures, un voile impénétrable à l'oeil du médecin.

C'est ici le lieu de parler du jeu, et de donner aux baigneurs de salutaires avertissemens à ce sujet. Qu'on laisse à l'étranger, jouissant d'une santé parfaite, toute la latitude possible de venir ici perdre son argent, mais que du moins le malade n'y trouve pas un piège, pour y accroître le délabrement de sa santé. Combien de malades n'a-t-on pas vu, perdre le fruit de la cure par suite des agitations où les jette la fu-

neste passion du jeu ? Combien n'ont pas été contraints d'abrégér le tems de leur cure , et parconséquent d'en perdre le fruit , parce qu'ils avaient laissé sur le tapis verd , l'argent qu'ils avaient destiné à leur guérison. Ces rouleaux d'or , ces pilles d'argent étalés sur les tables de jeu , ne sont que des leurres , et les joueurs , des dupes , a dit un moraliste.

Sources d'eau chalibée , ou ferrugineuse.

Il en existe plusieurs à Aix-la-Chapelle : les principales sont :

1^o La source dite — *source de Spa* , qui jaillit entre des fentes de rocher sur la place dite — Drisch : cette source a été découverte en 1671 : elle fut aussitôt encaissée , et il fut construit au dessus un bâtiment ayant la forme d'un petit temple. Ce bâtiment s'est écroulé , il y a environ 25 ans , et n'a pas été rétabli. Maintenant l'eau en est tirée à l'aide d'une pompe.

2^o La source qui jaillit également entre des fentes de rocher , dans la cour d'une des maisons de M. Leuchtenrath , rue du théâtre. L'eau de cette source contient beaucoup de fer-oxydulé : elle est beaucoup plus riche en parties ferrugineuses que la précédente.

On a trouvé dans 1000 grammes de cette eau

A. Parties essentielles gazeuses.

Acide-carbonique.....	8,60	pouces cub.
Gaz hydrogène, sentant le fer...	0,02	»

B. Principes essentiels fixes.

Carbonate de soude.....	0,015,06	gram.
Muriate de soude.....	0,054,21	»
Sulfate de soude.....	0,032,15	»
Carbonate de fer.....	0,116,82	»
Carbonate de chaux.....	0,204,11	»
Carbonate de magnésie.....	0,012,45	»
Silice.....	0,011,20	»

Total..... 0,446,00 gram.

M. Leuchtenrath, encouragé par les diverses expériences chimiques faites sur l'eau de cette source, a bâti un superbe hôtel de bains : 12 baignoires avec des appareils pour la douche y ont été établies, et malgré le grand nombre des baigneurs, jamais l'eau n'a manqué, grâce à la richesse de la source.

Les bains sont élégans, et bien adaptés à leur but : deux bassins sont entièrement en marbre : les autres sont bien murés en strass, et les bords revêtus en

marbre. L'hôtel offre en outre un grand nombre d'appartemens élégamment meublés.

L'eau de cette source prise en boisson est pesante sur l'estomac et exige une grande force digestive, parce que les parties ferrugineuses ne sont pas suffisamment dissoutes dans l'acide carbonique : c'est pourquoi M. le Dr. Monheim, conseille de la couper, par moitié, avec de l'eau d'Heilstein.

Mais c'est principalement pour les bains que cette eau chalibée doit être recommandée : La température de ces bains doit être de 26 à 28° R., mais en général, moins les bains sont chauds et plus ils sont fortifiants. Il faut avoir particulièrement attention à ce que le baigneur n'éprouve pas, en entrant dans le bain, un frisson désagréable, qui peut facilement produire un refroidissement. Cependant, dans bien des cas il est avantageux, de laisser, pendant le bain, l'eau se refroidir insensiblement, de manière cependant à pouvoir être supportée. M. le Dr. et conseiller de régence Zitterland, dans la brochure qu'il a publiée sur ces bains, annonce être parvenu, au grand avantage des malades, à descendre ainsi jusqu'à 19°, 18° et même 16° R. Au reste il ne faut pas appliquer longtems cette température ainsi réduite, et jamais assez pour que le corps puisse éprouver un senti-

ment de froid désagréable : dans les paralysies, et rhumatismes atoniques. Les bains devront constamment être tièdes.

Après la cure finie, il convient de prendre quelques bains d'eau chaudes, parce que, quelque soin qu'on apporte à se bien essuyer en sortant des bains chalibés, il reste toujours dans la peau un dépôt d'ocre ferrugineux.

Le régime à observer est le même que celui qui a été plus haut indiqué pour les bains chauds d'Aix et de Borcette.

Ces bains sont employés avec succès dans les cas suivans :

1^o Les faiblesses suites de fièvres, paralysies, rhumatismes, lorsqu'il n'existe pas de stagnation, ou de défauts organiques dans les parties nobles intestinales.

2^o Les pâles couleurs, si elles ne sont pas liées à des changements organiques.

3^o Les maladies scrofuleuses.

4^o Les relâchements de la membrane pituitaire, dispositions à rhumes, et flux glaireux, quand il n'y a pas encore d'inflammation.

5^o Les crampes d'estomac habituelles, causées par une trop grande susceptibilité du système nerveux.

6° La faiblesse d'un membre ou d'une articulation après la fracture d'un os, ou une luxation.

7° Les ulcères chroniques.

SEL THERMAL.

Le sel thermal d'Aix-la-Chapelle et de Borcette, jadis employé avec beaucoup de succès, était tombé dans un oubli complet depuis 1780 : Cet oubli de ce sel dont l'expérience avait pendant longtems prouvé les bons effets, est d'autant plus étonnant, qu'à peu près à la même époque on avait commencé à fabriquer du sel thermal à Carlsbad, et cela avec un tel succès qu'en 1791, les magistrats de cette ville purent faire construire, du produit de la vente de ce sel, une nouvelle salle de spectacle. C'est ce que prouve l'inscription suivante qu'on lit au frontispice de cet édifice.

ThaLiæ et hyclæ has æDes e frVCtlbVs saLIs posVIt
SenatVs et popVLVs therMensls.

(Le peuple et le sénat de Carlsbad ont érigé ce temple à Ililgie et à Thalie du produit de la vente du sel.)

Enfin les exhortations de M. le Dr. Monheim ont porté leur fruit, et en 1831, M. Wildenstein chymiste estimé, a obtenu pour 12 ans, le privilège de la

fabrication et du débit exclusifs du sel thermal, obtenu par évaporation des eaux minérales d'Aix-la-Chapelle.

Voici les parties essentielles dont se compose ce sel.

Sur 100 parties, on y trouve :

Muriate de soude.....	64,840 p.
Sulfate de soude.....	8,578 »
Carbonate de soude.....	20,688 »
Phosphate de soude.....	0,446 »
Phosphate de soude et de lithion.....	0,002 »
Substance organique-animale.....	0,920 »
Silice	1,689 »
Fluate de chaux.....	1,500 »
Carbonate de chaux.....	0,727 »
Carbonate de magnésie.....	0,475 »
Carbonate de Strontiane.....	0,135 »
Total.....	100,000 p.

Un des grands avantages de ce sel, auquel l'art ne pourra jamais suppléer, est la présence de la substance organique-animale, que M. le Docteur Monheim a le premier découverte dans les eaux soufrées d'Aix-la-Chapelle, et décrite dans son ouvrage sur les sources curatives d'Aix, Borcette, Spa, Malmedy et Heilstein. (Aix-la-Chapelle chez J.-A. Mayer, 1829.)

B O R C E T T E .

ROCKETT

B O R C E T T E.

BORCETTE est une petite ville, à un petit quart de lieue au sud d'Aix-la-Chapelle ; elle est située en partie sur le penchant d'une colline escarpée, et en partie dans un vallon étroit, courant de l'ouest à l'est ; sur la colline opposée sont les deux paroisses, quelques maisons et l'ancienne abbaye : l'église qui est devenue paroisse est fort belle : l'église et école protestante sont dans la grande rue.

Les promenades sont au sud et à l'est du vallon ; la fontaine d'eau thermale à boire est sur celle de

l'est ; celle du sud a été augmentée et embellie dans les derniers tems : elle conduit à une petite chapelle : à gauche sont les étangs , à droite les beaux bâtimens de la fabrique d'aiguilles de M. Pastor , dit Eckenberg , enfin une teinturerie avec son jardin forment le fond du tableau.

Borcette renferme des manufactures considérables de draps et d'aiguilles : sa population est de 5 à 6000 ames. Une forêt de chênes couvroit encore son emplacement actuel au 9^{me} siècle : cette forêt s'étendait jusqu'au rocher où est bâtie l'église de St. Adalbert à Aix-la-Chapelle , et était peuplée de sangliers d'où lui est venu son nom de *Porcetum*. En 973 l'Empereur Otton donna une partie de cette forêt à Grégoire , prince Grec , fils de Nicéphore Phocas , et frère de Théophanie , épouse d'Otton. Grégoire y fonda un monastère , dont il fut le premier abbé , et y mit 12 moines de l'ordre de St. Benoît. Le nombre de ces moines diminua tellement , qu'Engelbert , archevêque de Cologne , les transféra en divers couvents , et les remplaça par les religieuses du couvent de St. Salvator , près d'Aix. L'Empereur Frédéric II. confirma cette translation en 1222. L'abbesse de Borcette était membre immédiat de l'Empire ; cette abbaye a été supprimée avec les autres établissemens monastiques sur la rive

gauche du Rhin, par les français, et les bâtiments sont devenus une propriété particulière.

La fontaine d'eau à boire, située sur la promenade de l'est a sa source près de l'endroit où elle jaillit.

Les sources thermales supérieures de Borcette, ressemblent beaucoup à celles d'Aix-la-Chapelle, mais ce qui est remarquable c'est que le gaz hydrogène sulfuré leur manque absolument. Quant à la température, elle est à la source principale; dite *fontaine bouillante*, de 53° R. à sa superficie, et de 55° au fond de la source. L'eau en est limpide et claire, d'un goût acidule et salin, et entièrement exempte de goût et d'odeur hépatiques.

Les sources inférieures sont souffrées : on en compte deux principales :

Celle de la fontaine à boire;

Et celle dite des galeux (Pockenbrünchen) située quelques centaines de pas plus bas dans le vallon que la précédente. On doit vivement regretter l'abandon où est laissé cette source dont les éminentes qualités pour les maladies cutanées n'est pas contestée.

Voici, selon l'analyse de Mr. le Docteur Monheim, l'aperçu des parties constitutives des eaux des trois principales sources.

Une livre à seize onces.							Silice.	Gaz azote.		Gaz acide carbonique.	Pésanteur spécifique.
	Carbonate de soude.	Muriate de soude.	Sulfate de soude.	Carbonate de chaux.	Carbonate de magnésie.	gr.	gr.	pouces cubes.			
La font. bouillante	grains. $4\frac{2}{5}$	grains. $20\frac{1}{2}$	grains. $4\frac{19}{20}$	gr. $1\frac{7}{20}$	gr. $\frac{1}{4}$	$25\frac{5}{40}$	$1\frac{1}{20}$	$9\frac{9}{20}$		1,013:1,000	
La fontaine à boire	$3\frac{13}{40}$	$19\frac{27}{40}$	$3\frac{13}{40}$	$1\frac{7}{40}$	$3\frac{3}{10}$	$9\frac{9}{20}$	$1\frac{9}{20}$	$1\frac{11}{20}$		1,011:1,000	
La font. des galeux	$3\frac{1}{5}$	$18\frac{2}{5}$	$4\frac{2}{5}$	$7\frac{7}{50}$	$3\frac{3}{8}$	$13\frac{13}{50}$	$1\frac{11}{12}$	$1\frac{57}{100}$		1,010:1,000	

MAISONS DE BAINS.

On compte à Borcette neuf maisons de bains ; le bain de la Rose est le seul qui ait une source d'eau minérale sulfurique ; les autres sont alimentés par des sources d'eau minérale non sulfurique.

1^o *Le bain de la Rose.* Ce bel établissement, presque entièrement construit à neuf, est situé à l'entrée de Borcette, en venant d'Aix par la route venant de la porte St. Adalbert, ou de celle du théâtre : on y compte 50 chambres bien meublées, un bain de vapeur, *deux bains de Gaz*, (*) douze bains ordinaires, dont un en marbre : onze appareils pour la douche ordinaire, et un pour la douche ascendante. On a de plus établi au premier étage, pour la commodité des malades qui ont de la difficulté à marcher, deux bains, auxquels les baigneurs peuvent commodément se rendre sans s'exposer à des courants d'air. Cette maison de bains, est en même tems une excellente auberge. Il existe dans son intérieur, deux sources d'eau minérale sulfurique, dont l'une sert aux bains, et au réservoir d'eau destinée à refroidir, et l'autre est à l'usage des buveurs : ce même établissement tire en-

(*) Cette espèce de bains est entièrement nouvelle et a déjà produit des cures remarquables.

core une forte quantité d'eau thermale non sulfurique, d'une source qui jaillit dans le jardin du bain de l'Écrevisse.

2° *Le bain de l'Écrevisse.* Il est voisin du précédent : il possède 10 chambres bien meublées, 2 bains à vapeur, et 8 bains ordinaires, garnis d'appareils pour la douche. Ces bains sont alimentés en partie par l'eau qui vient de la *fontaine bouillante*, et partie par une source qui lui est propre et dont la chaleur s'élève à 53° R. cette maison, a, comme *toutes* les maisons de bains de Borcette et d'Aix, un réservoir à refroidir l'eau.

3° *Le bain de l'Épée*, est situé à l'autre extrémité de Borcette : il a 15 appartements, parfaitement meublés, 2 bains à vapeurs, et 12 bains avec appareils pour douches, dont une ascendante. Ce bain est alimenté par une source qui jaillit dans un pré dit, *Mühlenbend*, qui est conduite dans le voisinage de la filature de Mde. C. Pastor, jusque devant le bain de l'Épée, où il se divise en quatre canaux qui alimentent, le bain de l'Épée, celui du *Moulin d'or*, celui de *l'Empereur*, et celui du *Prince de Liège*. Cet établissement se distingue par l'exactitude du service, une propreté remarquable, et une excellente table d'hôte; aussi on y rencontre tous les étés une

société choisie. L'abonnement pour le logement, déjeuner, dîner et souper est d'un écu 7 gros $\frac{1}{2}$ par jour (un peu moins que 5 francs). Il est peu de maisons de bains qui soit aussi apte pour une cure d'hiver que celle-ci; le courant d'eau thermale chauffe tellement une partie des appartements, à raison de son voisinage du plancher, que dans plusieurs, et particulièrement dans le sallou, on n'a pas besoin de faire du feu, quelque froid qu'il fasse.

4° Le bain du *Moulin d'or*, près du précédent, a 15 chambres proprement meublées, un bain à vapeurs et 7 bains avec appareils de douches. On y trouve également une bonne table d'hôte.

8° Le bain du *Prince de Liège*, il a 12 chambres pour loger les baigneurs, un bain à vapeurs, 2 grands bains ordinaires et 3 petits avec appareils de douches.

6° Le bain de *l'Empereur*, a 5 chambres à loger, un bain à vapeurs, et 5 bains ordinaires avec douches.

7° Le bain du *Serpent*, il a 8 chambres à loger, un bain à vapeurs et 7 bains ordinaires avec douches. Il est alimenté par une source qui est située au lieu dit, *Mühlenbend*, d'où l'eau est conduite jusqu'au moulin de Mde. C. Pastor, et de là par la cave de la maison de M. le Dr. Armbruster jusqu'à la maison de bain susdite.

8° Le bain de *St. Jean*, ce bain qui appartient à l'hospice des pauvres, a 8 chambres à loger, un bain à vapeurs, et 5 bains ordinaires avec douches : il est alimenté par une source située derrière le bâtiment de la filature de Mde. C. Pastor.

9° Le bain *Neuf*, à 14 chambres à loger, un bain à vapeurs, un grand bassin où plusieurs personnes se baignent à la fois, et 6 autres bains ordinaires, avec douches : il est alimenté directement par la *fontaine bouillante*.

Borcette comptait jadis 18 maisons de bains ; neuf ont cessé d'exister comme telles, non faute d'eau, mais faute de chalands : ce qui est d'autant plus extraordinaire, que nulle-part la nature n'offre une eau plus salubre, et nulle-part aussi la classe peu aisée ne peut profiter à meilleur marché du bienfait des eaux thermales.

SOURCE D'EAU FERRUGINEUSE DE BORCETTE.

Il y a bien des années que feu le Dr. Schmitz, inspecteur des bains de Borcette, avait découvert, dans un ruisseau qui coule derrière cette ville, une source d'eau ferrugineuse, qu'il fit murer, pour constater son existence, et la protéger.

Cette source était tellement tombée dans l'oubli que ce ne fut qu'à l'aide des souvenirs d'une propriétaire d'une maison de bain, âgée de 80 ans, que M. de Loewenigh, Bourguemaître de Borcette, dans son zèle infatigable pour les intérêts de la commune, parvint à la retrouver; son eau soumise à une analyse chimique, par M. le Dr. Monheim, et M. Lausberg, apothicaires, fut reconnue moins riche en parties ferrugineuses que celle de M. Leuchtenrath à Aix-la-Chapelle, mais contenir beaucoup plus d'acide carbonique, ce qui la rend plus propre à être prise intérieurement : cette opinion est confirmée, par le goût agréable de cette eau.

Cependant quelques traces d'ocre ferrugineux décidèrent M. de Loewenigh à pousser plus loin ses recherches, qui finirent par le conduire à une seconde source dont l'eau contient bien plus de parties ferrugineuses et moins d'acide carbonique. Le projet fut aussitôt arrêté de conduire l'eau de ces sources au bain St. Jean, qui en est voisin, pour la première être employée en boisson, et la seconde en bains. Cet établissement a commencé sous d'heureux auspices, car le 13 mai 1831, S. A. R. le Prince Guillaume, frère de S. M. le Roi de Prusse en a posé la première pierre, et permis qu'il portât le nom de *fontaine Guillaume*.

La source dont l'eau est destinée aux bains est encaissée, et conduite par des canaux au bain St. Jean, où 3 bains d'eau ferrugineuse doivent être construits à neuf; en attendant, et jusqu'à ce que les fonds pour cette nouvelle construction ayent été faits, on a disposé 3 bassins, originairement destinés aux bains d'eau thermale, pour y prendre des bains d'eau ferrugineuse, avec douche.

La richesse de cette source est telle qu'elle fournit en 24 heures, environ 50 tonnes d'eau, qui coule dans un vaste réservoir.

Il résulte de différentes expériences faites par M. le Dr. et conseiller de régence Zitterland, conjointement avec M. l'apothicaire Lausberg, que l'eau en question contient peu d'acide carbonique libre, du natron d'acide carbonique, de la chaux d'acide carbonique, de la chaux acide sulfurique, de la terre talqueuse acide carbonique, et de l'oxydule de fer acide carbonique.

En terminant le chapitre des sources thermales et bains de Borcette, nous devons rappeler à nos lecteurs, que tout ce qui a été dit sur la manière de se conduire en prenant les bains d'Aix-la-Chapelle, s'applique également aux bains de Borcette.

S P A.

A 92

S P A.

NOTICES HISTORIQUES SUR SPA.

IL est probable que cette partie des Ardennes, d'où sortent les eaux de Spa, fut primitivement habitée par les Éburons. Il est probable aussi que les eaux de Spa ont été connues des romains, quand ils y furent conduits par César, mais qu'elles tombèrent dans l'oubli après la conquête de ce pays par les Francs. St. Remacle vint le premier prêcher la foi dans ce pays presque désert. L'époque précise de la fondation de Spa est ignorée, mais il est constant qu'au 13^e siècle les nouveaux époux conduisaient leurs épouses aux eaux de Spa, par suite d'une coutume établie.

L'an 1327, un Maréchal ferrant acheta d'Adolphe de la Marck, évêque de Liège, quelques terres à Spa, et le Pouhon : il y fit quelques défrichements, et y bâtit quelques maisons. C'est là, probablement l'origine de Spa. Augustino de Vénice, médecin de Henry VIII, Roi d'Angleterre, est le premier étranger qui y vint prendre les eaux. C'est Gilbert Fuchs qui rapporte ce fait, et il mentionne aussi une Dame espagnole nommée Lora, dans un écrit publié en 1573. Il parle de Spa comme d'un Hameau, qui avait une chapelle dépendante de la paroisse de Sant. Ce ne fut qu'en 1573, que Gerard de Groerbeck, évêque de Liège, l'érigea en paroisse.

Cependant ces eaux acquirent insensiblement de la réputation, qui s'accrut considérablement vers la fin du 16^e siècle. Guiciardini, Ovelius, et Bernard Pallissi en parlent dans leurs ouvrages. Le Duc de Nevers, et le savant jésuite Maldonat y vinrent en 1575. Marguerite de Valois, épouse de Henry IV, Roi de France, y vint en 1577 avec la Princesse de la Roche, et l'intéressante Hélène de Tournon. On rapporte aux circonstances suivantes, le voyage de Marguerite de Valois à Spa. Henry III. s'était mis à la tête de ses troupes contre les protestants, et cette Reine ne se croyant pas en sûreté à la cour de ce Prince,

où son époux était l'objet de la haine des courtisans, n'osait cependant solliciter la permission de le rejoindre. Le Duc d'Alançon, son frère, lui conseilla de se faire ordonner les eaux de Spa par ses médecins, au moment où la Princesse de la Roche en projetait le voyage, et Marguerite profita de ce prétexte. Il n'existait pas alors au village de Spa de maison propre à recevoir une Reine et sa suite, et les chemins étaient détestables. Ces Dames, déterminées par ces motifs, se rendirent à Liège, où elles se faisaient apporter les eaux.

Spa vit le nonce et légat Bonomi en 1586, et le célèbre Alexandre Farnèse en 1590. Juste-Lipse, y vint aussi avec quelques savants à la fin du 16^e siècle.

Spa était déjà très-célèbre au commencement du 17^e siècle, et ses eaux s'envoyaient en France, en Angleterre et en Italie. De Thou raconte que l'épouse de Henry IV prenait ces eaux à Monceaux. Ce fut surtout Henry de Heers, médecin de Liège, qui attira sur Spa l'attention de ses confrères. Il visitait chaque année les sources; il y passait quelques semaines, et publia à leur sujet un livre intitulé *Spadacrane, seu Fons Spadanus accuratissime descriptus* — On y trouve, entre autres choses remarquables, qu'alors et baigneurs et médecins se disputaient sur la question de savoir si ces eaux augmentaient ou diminuaient

la passion de l'amour, et que les femmes jugeaient par un son que ces mêmes eaux rendaient, quel tems il ferait. — *Il pleuvera*, disaient-elles, *les eaux ont chanté*. — Il cite plusieurs personnes qui visitèrent Spa de son tems, et entre autres Henriette de Rohan, qui fit placer une image votive à la sauvenière en reconnaissance de sa guérison.

L'an 1654, Charles II., fugitif d'Angleterre, vint à Spa. Cependant il paraît qu'alors le concours des étrangers n'était pas encore considérable. Montagne dit, avec sa naïveté ordinaire. — » Ceux de Liège s'émerveillent des eaux de lucques, et les toscans ne » font pas moins de cas de celles de Spa » — On lit dans une description de ce tems : — » C'est un » bourg où il n'y a pas même de quoi se laver; qu'un » bain sale nommé Tonnelet. » — Il y avait sans doute de l'exagération dans cette allégation, mais on est obligé de convenir qu'il n'y avait pas une maison décente, et que les routes étaient affreuses. Ce n'est guères qu'en 1600 que le gouvernement de Franchimont prit quelques soins pour les améliorer. Nessel dit dans une dissertation de 1699 : — » Ces eaux s'en- » voyent au loin, mais on les boirait plus efficace- » ment à la source, si on pouvait y aller sans le » danger de se rompre le cou. » —

Plusieurs autres circonstances empêchèrent encore le concours des étrangers. Une épidémie y fit de grands ravages vers 1650, et des inondations ajoutèrent encore à la même époque, à cette calamité. Les guerres continuelles de Louis XIV. nuisirent infiniment à tout le pays de Liège et à Spa en particulier. Le tremblement de terre de 1692 combla quelques unes des sources, et c'en aurait été fait de Spa, si le Dr. Nessel n'eut eu le soin de démontrer que les eaux n'avaient rien perdu de leur efficacité.

Le 18^e siècle est l'époque la plus brillante des eaux de Spa. A peine les chemins eurent-ils été rendus praticables, que les Anglais y accoururent en foule. Ils y firent des dépenses poussées jusqu'à la prodigalité, car ils pensaient qu'une apparence seule de lésinerie serait une tache pour leur caractère national.

Pierre le Grand vint à Spa en 1717; il y but au Géronstère et au Pouhon. La première de ces sources était alors négligée, mais Pierre ne s'en inquiéta guères, et il s'en trouva si bien, que dès qu'il fut revenu dans ses états, il y fit remettre par reconnaissance, une table, avec une inscription, qu'on voit encore au dessus de la porte du Pouhon : Elle est en latin, et en voici la traduction :

» Pierre premier, par la grâce de Dieu Empereur

» de toutes les russies, pieux, heureux, invincible.
» Il rétablit la discipline militaire, il protégea dès le
» commencement de son règne les sciences et les arts.
» Après s'être créé une marine, augmenté considéra-
» blement ses armées, et mis ses provinces, anciennes
» et conquises, à l'abri des ravages de la guerre, il
» alla dans les pays étrangers, pour observer les mœurs
» des divers pays de l'Europe, et il vint de France
» par Namur et Louvain aux sources de Spa, comme
» au port du salut. Il but de ses eaux salutaires,
» surtout au Geronstère, et il leur doit sa santé et
» sa nouvelle vigueur. L'an 1717, le 22 juillet lors-
» qu'il alla visiter une seconde fois les Bataves, et prêt
» de s'en retourner dans sa patrie, il ordonna d'ériger
» ce monument de sa reconnaissance. 1718. »

Sans doute cette inscription n'a pas été faite sous les yeux de Pierre : il avait un sens trop droit pour permettre de pareilles flagorneries, et il serait à désirer que le séjour de ce monarque à Spa fut rappelé à la mémoire par un monument plus digne de lui.

Spa conserve encore le souvenir de deux noms, moins brillants, il est vrai, mais bien chers aux coeurs sensibles. Qui ne connaît pas l'Annette et Lubin de Marmontel ? Ce n'est pas un conte, c'est le récit touchant de l'histoire de deux amants de Spa. Un anglais

leur fit bâtir une cabanne, pour leur servir d'asile jusqu'à ce qu'ils eussent acquis plus d'aisance. On en voyait encore les restes en 1779, dans le voisinage du Tonnelet. Un français conduisit à Paris ce couple intéressant vers la fin du 18 siècle; il le produisit dans les salons, sur les promenades, et aux spectacles, et ils virent jouer l'histoire de leurs naïfs amours sur le théâtre des italiens. (L'opéra comique actuel).

Cependant tandis que la réputation de Spa croissait de plus en plus, ses habitants ne faisaient rien, ou peu de choses, pour en rendre le séjour plus commode et plus agréable aux étrangers. Ce ne fut qu'en 1750, qu'on commença à construire des hôtels, des salles de réunion etc. etc. Cette amélioration attira de plus en plus les étrangers, et les jeux de hazard n'y contribuèrent pas moins.

Spa distant de 10 lieues d'Aix-la-Chapelle, est situé au milieu de montagnes qui font partie des Ardennes. Ces montagnes forment la partie la plus élevée de la Belgique, et offrent un contraste frappant avec les plaines et terres basses qui les avoisinent. Toute cette contrée, les vallées, et quelques pentes escarpées qui les bordent exceptées, est inculte. Les hauteurs ne présentent que des landes, des marais et de profondes tourbières, mais les revers offrent de belles forêts.

Ce pays offre une grande abondance de fer, et les rochers sont presque partout couverts de l'oxide de ce métal. On y trouve aussi un grand nombre de sources ferrugineuses qui ont une analogie frappante avec celles de Spa.

Quelques stériles que soient ces montagnes, elles offrent cependant de beaux paysages; des rochers, des massifs d'arbres, des torrents qui se précipitent des hauteurs, des ruisseaux au cours paisible à travers les prairies, de vieux châteaux en ruines, d'humbles et paisibles cabanes, varient le tableau par leurs contrastes. L'air y est pur, et le climat sain, quoiqué l'atmosphère, comme dans toutes les montagnes, y soit sujette à de subites variations.

Deux routes principales conduisent à Spa : l'une venant d'Aix-la-Chapelle, et l'autre de Liège; elles sont, l'une et l'autre, parfaitement entretenues.

En sortant de Theux, à 2 lieues et $\frac{1}{4}$ de Spa, on passe devant une roche escarpée et presque isolée, qui domine la ville : c'est sur cette roche qu'est situé l'antique château de Franchimont, qui avec les hauteurs qui l'avoisinent, forme un beau coup-d'oeil. Ce château paraît être placé là, pour défendre l'entrée d'un défilé profond et sinueux que longe la grande route. Ce défilé est intéressant par ses beautés.

romantiques : ce sont des roches, des pans escarpés de montagnes couronnés d'arbres, enfin d'étroites petites vallées, dont le verd tapis est arrosé par un ruisseau qui vient de Spa, qu'on ne découvre qu'un quart d'heure avant d'y arriver.

Spa est au 50° 30' de latitude, au pied d'une montagne escarpée qui le protège contre le vent du nord. Deux masses saillantes de cette montagne forment un amphithéâtre dans lequel une partie considérable de la ville est bâtie. Des jardins en terrasses, des bosquets, et à l'extrémité de la roche, une belle allée, connue sous le nom de *promenade de sept heures*, se déploient agréablement à l'oeil. Vers le sud s'élève une autre montagne moins escarpée, dont la crête large et en demi-lune forme un bassin spacieux dans lequel est la ville. On prétend que cette crête est le point le plus élevé des Ardennes : il a 1,200 pieds de hauteur audessus de Spa, qu'on croit être à 1,000 pieds audessus du niveau de la mer. Les revers de cette montagne, en partie cultivée, sont, dans ses autres parties, couverts de bois et de rochers.

Le vieux bourg de Spa est à quelque distance de la ville. La source principale, nommée le Pouhon, a occasionné la construction de la nouvelle ville, et c'est de cette source que partent les quatre principales rues.

Spa est, en général, fort bien bâti : de beaux et grands hôtels offrent aux étrangers tout ce qu'ils peuvent désirer. Presque chaque maison a son enseigne, et prend le nom d'hôtel, les habitants étant dans l'usage de louer en garni pendant la saison des eaux : presque toutes sont élégamment meublées.

La population actuelle est peu nombreuse, et nullement en proportion avec la grandeur de la ville, dont une partie des maisons est inhabitée pendant l'hiver, mais dans la saison des eaux, c. a. d. depuis le commencement de mai, jusqu'à la fin de septembre, l'affluence des étrangers est telle, qu'on a souvent de la peine à se loger.

La révolution française a été funeste à Spa : les étrangers ont disparu pendant les longues guerres, qui ont suivi cette révolution ; les sources étaient abandonnées et solitaires, et l'aisance des habitans diminuait annuellement. Les belles et nombreuses fabriques de boîtes et de fer blanc vernissé dépérissaient, et pour mettre le comble à cette calamité, un incendie fit en 1807, un monceau de cendre d'une partie de la ville. Mais la paix a ramené de plus beaux jours, et les anciennes plaies commencent à se cicatriser. De nouvelles maisons se sont élevées sur les anciens fondements ; les étrangers trouvent à s'y loger, et y

reviennent en foule. Il est certain que le séjour de Spa, pendant la saison des eaux, offre de grands agrémens. Les environs sont beaux, les bals, les concerts, le spectacle, les parties de campagne se suivent sans interruption, et d'ailleurs chacun y peut vivre à sa fantaisie, et peut se dérober à la société si elle ne lui convient pas. C'était ce qui attirait à Spa le célèbre Alfieri : — » Ce lieu, disait-il, laisse tous jours en moi certains regrets, et le désir d'y passer » des jours débarassés de tout soin, le coeur entièrement libre, car la vie qu'on y mène s'accommode » en tout avec mon humeur ; elle est calme ou bruyante » autant qu'on le veut. On peut y être au milieu » d'essaims tumultueux, sans avoir à s'y plaindre de » manque d'égards, et sans crainte d'y être l'objet » d'une curiosité importune : rien de plus attrayant » pour ceux qui vont à Spa, soit pour leur santé, » soit pour s'y amuser. »

Toutes les sources minérales de Spa, celle du Pouhon exceptée, sont à une certaine distance de la ville, et dans des sites agréables, où les buveurs jouissent du double avantage d'un bon air, et de faire un exercice salutaire.

SOURCES MINÉRALES.

Elles sont nombreuses, et l'on en compte 16 principales, sans celles qui se perdent dans la montagne, Les plus importantes sont : le Pouhon, la Geronstère, la sauvenière, le Groesbeck, les deux fontaines du Tonnelet, et le Watroz.

La dernière est en quelque sorte abandonnée.

1^o Le Pouhon est la source la plus célèbre et la plus fréquentée, la seule dont on fait des envois à l'étranger. Elle sort de terre au centre de la ville, et vient, vraisemblablement, de la montagne au pied de laquelle Spa est situé. La roche de cette montagne est d'ardoise argileuse, recouverte, en grande partie, d'oxide de fer ; à quelque distance à l'ouest, l'ardoise paraît légèrement mêlée de silex et d'alun, et se décompose facilement à l'air et à la pluie.

Le Pouhon est encaissé dans un carre irrégulier, couvert d'un abri en pierre, d'une construction d'assez mauvais goût. Les buveurs trouvent un refuge contre la pluie, dans une salle qui porte le nom de la source.

La source suffit à la consommation journalière, et il se perd même beaucoup d'eau, dont on ne fait pas d'usage. Il paraît que son abondance et ses qualités

varient avec les saisons de l'année. Si l'on calcule la quantité de buveurs, la consommation des habitans qui en font habituellement usage, et les 800 à 1000 cruches expédiées chaque jour à l'étranger, et qu'on ajoute que la diminution est à peine sensible dans le bassin, on ne pourra disconvenir de la richesse étonnante de cette source.

L'eau en est parfaitement claire, mais elle dépose quelque ocre qu'on enlève tous les jours du schiste d'où la source s'épanche. Il s'élève continuellement du fond, des bulles de gaz qui éclatent avec un bruit sourd, sur la surface de l'eau. La température de cette eau est de 8° R. et sa pesanteur spécifique de 1,00098. Elle a le goût acide ferrugineux et n'a aucune odeur, si ce n'est après de longues pluies. Si l'eau reste quelque tems exposée à l'air, elle perd peu-à-peu ses bulles, son goût et sa limpidité, et dépose un sédiment rouge-brun, qui dégénère en se desséchant, en une couleur rougeâtre-jaune.

La source du Pouhon est abondamment pourvue de fer et d'acide carbonique, en quoi elle surpasse toutes les sources connues. C'est à ces parties intégrantes qu'elle doit ses vertus salutaires.

L'eau se conserve sans altération des années entières dans des cruches bien bouchées, et cet avantage qui

fait qu'il s'en envoie des quantités considérables à l'étranger, est dû à sa surabondance d'acide carbonique.

2^o La *Geronstère* est la principale source après le Pouhon, et celle dont on fait le plus d'usage : elle est à $\frac{3}{4}$ de lieue de Spa, à moitié chemin de la montagne que nous avons dit former au sud un demi-cercle autour de la ville.

Elle sort d'un bosquet solitaire près du logement d'un concierge, dont l'habitation offre une vaste salle, refuge des buveurs dans le mauvais tems. De beaux groupes d'arbres, des allées bien ombrées, et des sentiers qui serpentent sur une pelouse toujours verte, invite les buveurs à la promenade. La source est encaissée dans un bassin rond, de 3 pieds de diamètre, sur 2 de profondeur, elle est couverte d'une coupole soutenue sur des colonnes, et elle communique à la salle par une galerie.

Il s'en élève moins de bulles qu'à celle du Pouhon. Cette eau a une odeur désagréable qui saisit au nez dès qu'on entre sous la coupole, et bien plus encore quand on veut la boire. Cependant cette odeur se dissipe promptement, même dans les cruches, lorsque l'eau est puisée. Le goût en est ferrugineux, et moins acidule que celle du Pouhon.

La température de la *Geronstère* est de 7° 55' R. sa pesanteur spécifique est de 1,0008.

3° La *Sauvenière* est à une demi-lieue de Spa, vers la Geronstère, sur la route de Malmédi, au milieu d'une lande stérile; mais on a planté un petit bois à l'entour pour procurer de l'ombrage aux buveurs.

La source est dans une roche, d'où elle découle, et elle est couverte d'une coupole accompagnée d'une galerie qui conduit à une salle voisine. Si l'on vide la source, elle se remplit de nouveau en 20 minutes.

La température de la *Sauvenière* est de 7,77 R. : Sa pesanteur spécifique de 1,00075; quelques fois cette eau est sans odeur, et d'autrefois elle a un peu de l'odeur de la Geronstère, mais à un degré plus faible.

4° Le *Groesbeck* est près de la *Sauvenière*, et est également couvert : une inscription qui y est placée apprend qu'un baron de Groesbeck y a recouvré la santé en 1651, et qu'il y a fait faire des constructions par reconnaissance.

Sa température de 7,77 R., et sa pesanteur spécifique de 1,00073.

5° 6° Les *Tonnelets* à un quart d'heure de la *Sauvenière*, sur une pente douce entre le pied de la montagne d'où viennent la Geronstère et la *Sauvenière* d'un côté, et de l'autre un pan de roche escarpée qui s'élève derrière Spa.

Le nom de Tonnelet a été donné à cette source parce

qu'elle a été pendant long-temps encaissée dans un tonneau. Parmi d'autres sources qui naissent dans cet endroit, il en est deux qui méritent une attention particulière à raison de la grande différence de leurs éléments. La 2^{me} de ces sources est couverte d'un portique en colonnes de belle forme, tandis que l'autre, dont les vertus le mériteraient bien d'avantage, n'a pas reçu cette marque d'honneur. La dernière sort abondamment d'une roche Schisteuse; elle développe continuellement quantité de Gaz, qui produit un bruit continuel, semblable au pétilllement du feu; la température de cette eau est de 7,77° R, et sa pesanteur spécifique de 1,00075.

L'eau versée dans un verre a une limpidité cristalline et produit quantité de bulles; le goût en est plus agréable et moins ferrugineux que celui des eaux précédemment décrites. Les habitans en font leur boisson ordinaire; son odeur est, mais à un degré plus faible, celle de la Géronstère.

La différence des parties constitutives, relativement aux quantités, entre ces deux sources, doit exciter de la surprise, puisqu'elles ne sont qu'à quelques pieds l'une de l'autre. Elles sont remarquables par la quantité d'acide carbonique qu'elles renferment, et dont tout le terrain doit être imprégné, car cet acide sort non-seulement avec l'eau, mais il s'évapore encore des

fentes de rochers qui bordent les sources. Le Docteur Ash a fait la remarque intéressante, que selon la température de l'atmosphère, surtout par le vent du nord, l'abondance du gaz carbonique augmente considérablement, non-seulement aux sources, mais même et simultanément, dans les caves du voisinage au point que les animaux y tombent en faiblesse : ces caves sont creusées dans de la roche d'ardoise.

Les sources des Tonnelets servent aux bains froids, et aux bains chauds, qui sont assez fréquentés. L'un des bains froids se trouve dans une maison, et sa température est peu différente de celle de la source ; l'autre est en plein air, et partage toutes les variations de l'atmosphère.

7^o Le Watroz sort d'un pré marécageux, entre les Tonnelets et la Sauvenière. On en fait maintenant peu de cas, quoi qu'il ait eu beaucoup de réputation. Il contient moins de gaz que les autres, est moins astringent, mais décidément ferrugineux.

C'est la seule source de Spa, dans laquelle la quantité de magnésie acide carbonique surpasse celle de la chaux acide carbonique. C'est à tort qu'on lui attribue une vertu purgative.

Le tableau suivant donne l'aperçu des différentes sources, dans les proportions de leurs vertus constitutives.

TABLEAU SYNOPSIS

des proportions des parties constitutives des eaux des sept principales sources minérales de Spa dans un gallon d'eau de 231 pouces cubiques.

Sources.	Température de Fahrenheit.	Pesanteur spécifique.	Gaz d'acide carb. par pouces cub.	Matières fixes, par grains.	Natron acide sulfurique.	Nat. acide de sel.	Natron acide carbonique.	Terre calcaire d'acide carbon.	Magnésie d'acide carbonique.	Oxide de fer.	Silice.	Alun.	Perte.
Pouhon....	50	1.00098	262	26.8	0.99	1.16	2.25	9.87	1.80	5.24	2.26	0.29	2.94
Geronstère	49	1.0008	168	12.50	0.62	0.64	1.43	5.20	1.05	0.94	1.40	0.19	1.03
Sauvenière	49.5	1.00075	241	8.50	0.05	0.25	0.60	3.50	0.60	2.10	0.40	0.10	0.94
Groesbeck.	49.5	1.00075	265	5.90	0.05	0.15	0.30	2.40	0.20	1.55	0.60	0.10	0.55
Tonnelet 1	49.5	1.00075	280	5.30	0.06	0.15	0.20	1.10	0.30	2.70	0.60	0.10	0.90
Tonnelet 2	49.5	1.00075	262	3.70	*	*	0.10	0.90	0.20	1.50	0.65	*	0.35
Watroz				9.30	*	0.2	0.10	1.40	1.90	2.60	0.90	0.60	1.80
Pouhon, ne tems de pluie.				32.3	0.80	0.95	2.0	13.82	2.97	4.15	3.27	0.38	3.68

* La quantité en est trop petite pour être déterminer.

VERTUS SALUTAIRES DE CES EAUX.

Ces eaux, qui se ressemblent par leurs parties minérales constitutives, quoiqu'à différents degrés, doivent, les qualités étant semblables, produire les mêmes effets. Les principes capitaux sont le fer et l'acide carbonique, les autres parties constitutives méritent peu de considération. Cependant l'intérêt et l'ignorance ont attribué à chacune de ces sources quelque vertu particulière, que ne doivent pas avoir les autres. Mais aprésent cette erreur ne peut plus soutenir le grand jour.

Cependant on ne peut nier, que dans certains cas, vu le plus ou moins de quantité de substance ferrugineuse l'une des sources sera préférée à l'autre par les médecins. C'est ainsi que le Pouhon, étant plus abondant en fer, pourrait être plus nuisible qu'utile en certains cas, dans lesquels le médecin se verra obligé de conseiller de préférence l'eau plus foible de la Geronstère, qui d'ailleurs contient aussi moins de gaz. Mais les cas contraires se présentent aussi en grand nombre : il est donc important de consulter avant tout un médecin expérimenté sur le choix des eaux dont on doit user.

Les sources chalibées de Spa se distinguent des au-

tres eaux chalibées de l'Allemagne par leur plus grande quantité d'acide carbonique; il n'y a que celles de Pyrmont qui puissent leur être comparées sous ce rapport. Cette surabondance d'acide carbonique modifie singulièrement l'effet du martial sur le corps humain : dans cette liaison l'eau est agréablement rafraîchissante. Elle ranime les esprits vitaux et procure un sentiment de bien-être; elle augmente sensiblement l'effet tonique de l'eau, qui est d'irriter fortement et d'échauffer; de manière qu'on peut aussi en faire usage, quand bien même le martial ne serait pas à employer sous toute autre forme.

Il faut aussi considérer, dans l'effet de ces eaux, outre le martial et l'acide carbonique, le volume et la pureté même de l'eau dans laquelle ces principes sont enveloppés. Car, quant à l'économie animale, l'eau joue un rôle principal, tant dans les personnes saines, que dans celles malades, et elle agit d'autant plus bénignement qu'elle contient moins de parties terreuses et salines. Il n'est même pas rare, que l'usage fréquent de l'eau commune bien pure, ne rende les services les plus essentiels dans les maladies opiniâtres.

Mais les eaux minérales de Spa ont si peu de mélange de matière étrangère qu'on pourrait souvent les prendre pour une eau commune très-clarifiée. C'est

ainsi que dans un gallon d'eau de la seconde fontaine du Tonnelet, outre 1,5 degré de martial, on ne trouve que 2,0 de parties salines et terreuses, et même le Poulion, quoique plus abondant en matières fixes, est toujours une eau très-pure, et en cela même préférable à celle de Pyrmont, qui par sa dureté afflige les parties irritables du malade. Ce rapport fait qu'on peut toujours admettre que la grande quantité d'eau pure dont on fait usage en prenant les eaux de Spa, joint à la vertu salutaire du martial et de l'acide carbonique, doit opérer les effets merveilleux qu'on a l'occasion d'y remarquer tous les ans. Voici le témoignage de M. Hufeland, médecin du roi de Prusse, sur leur vertu salutaire.

» La richesse en gaz acide carbonique, et une
» quantité considérable de parties martiales, qui n'est
» pourtant pas trop forte, donne à ces eaux célèbres,
» outre la vertu fortifiante et vivifiante des eaux
» fortement chalibées, une grande prépondérance, en
» ce qu'elles se digèrent et se supportent facilement,
» ce qui leur donne une propriété et une préférence
» particulières pour les constitutions très-sensibles,
» irritables, et portées à l'échauffement et à la con-
» gestion du sang; c'est aussi ce qui les rend salu-
» taires aux personnes dont les poulmons et le système

» nerveux sont faibles, dans les affections de poitrine ;
» dans toute espèce d'hypocondrie, avec grande irri-
» tation ; dans les maladies du sexe ; dans la violente
» irritation du système urinaire ; dans les ulcères des
» reins ou de la vessie, et dans les pituites. C'est
» dans tous ces cas un remède souverain, et que sou-
» vent rien ne peut remplacer. La diversité des sources,
» différemment modifiées dans leurs mélanges, et qui
» produisent des effets différents, augmente aussi
» grandement leur mérite, parce qu'on peut les ap-
» pliquer à différentes constitutions, et à différents
» besoins. Tel pour qui le Pouhon serait trop fort,
» se trouvera bien du Geronstère, ou de la Sauvenière,
» ou du mélange de ces deux eaux. Enfin, un des
» plus grands avantages, comme aussi un des plus
» grands agréments de ces eaux, c'est qu'en visitant
» plusieurs de ces sources, on se trouve dans le cas
» de faire à cheval ou en voiture beaucoup de pro-
» menades, qui par le bienfait de l'exercice et du
» grand air, augmentent considérablement l'efficacité
» des eaux. »

MANIÈRE DE VIVRE DES BAIGNEURS ET BUVEURS, ET QUELQUES AUTRES NOTICES.

a. Règlement de la journée. Voici comment vivent

les étrangers aisés : Entre six et sept heures, commencent à pied, à cheval ou en voiture, les promenades aux différentes sources. On visite ordinairement les trois principales promenades, qui sont le Geronstère, la Sauvenière, et le Tonnelet, dans l'espace de 3 heures, et pendant ce tems on se borne à boire l'eau, sans prendre aucun rafraîchissement. A neuf heures au retour, le déjeuner et une promenade dans la ville, le billard et lecture des feuilles publiques. A onze heures, au concert, et visite à la banque soit comme acteur, soit comme curieux, le dernier rôle est le plus prudent. Le dîner est à 3 heures ou à 5 heures. Après le dîner spectacle et bal, et à onze nouvelle visite à la banque. Les personnes qui n'aiment pas le jeu, et celles surtout qui mettent avant tout l'intérêt de leur santé, restent chez elles, et passent la soirée en conversations, ou jeux de commerce. Certains jours sont consacrés aux parties de plaisir, et on se rend à la cascade de Coo, au romantique Theux, à Malmédi, au Pouhon des cuves, au vieux château de Rhenastein, à Beckversée, et quelques fois à Chauffontaine.

b. Dans la règle on boit de l'eau à la source même, mais on peut la faire apporter chez soi. On boit rarement à table de l'eau minérale.

c. Il existe à Spa 3 établissemens de bains : deux dans la ville , dont l'un près de l'hôtel d'Yorck , l'autre au Tonnelet. On ne prend des bains d'eau minérale qu'au Tonnelet , et l'on y employe l'eau de cette source.

d. *Amusemens.* Bals fixes, les mercredi et samedi; les concerts sont moins réglés, mais ordinairement deux fois par semaine, sans jours fixes. Le spectacle a lieu trois fois la semaine, le dimanche, mardi et vendredi, et si la demande en est faite, le jeudi. Deux ou trois courses de chevaux pendant la saison, enfin, tous les jours les jeux de hazard, cette lèpre qui s'attache à tous les lieux où une bienfaisante nature fait jaillir des eaux minérales ou thermales pour le soulagement de l'humanité souffrante.

e. *Auberges.* Les meilleurs sont : le Grand hôtel, les hôtels de Belle-vue; d'Orange, de Lorraine, du Lion d'or, d'Yorck, de Flandres, des Pays-bas et du Prince de Galles. Le prix des dîners est de 1½ à 3 francs.; le prix des logements est relatif au plus ou moins d'étrangers. On loue au jour, à la semaine, au mois, ou pour toute la saison.

f. Le plus juste prix de la location d'un cheval est d'un franc jusqu'à Marteau; le matin, pour les trois heures de la promenade, 2 francs, et 5 ou 6 francs pour la journée.

ENVIRONS DE SPA.

1^o Pépinstère à deux lieues $\frac{3}{4}$ de Spa : On va dans une demi heure au hameau de Marteau par la chaussée. Il y a tout près un martinet, au-dessus duquel s'élève une grande roche d'ardoise. Le chemin suit le Wayaibach à la lisière d'un beau bois jusqu'au village de Renonfossé, où il y a une bonne manufacture de draps. Le ruisseau de Wayai et celui de l'Hoigne se réunissent au pied du vieux château de Franchimont, et réunis ils se dirigent vers le bourg de Theux, vieil endroit, autrefois célèbre pour la fabrication de batterie de cuisine de fer en feuilles. Mais l'émigration des ouvriers a presque fait tomber cette branche d'industrie. La contrée est abondante en pierre calcaire. Juslenville est à un quart de lieue : c'est un bel endroit, et le vallon est embelli par un jardin anglais, dans lequel l'art et la nature ont déployé leurs richesses : c'est ce qui y attire les promeneurs de Spa. Mais le chemin de Pépinstère à Juslenville n'est pas praticable en voiture, et on s'y rend à pied ou à cheval. Ce chemin conduit au pied de la colline du *haut-Sarte*, qui a un ermitage à sa cime, d'où l'on découvre Pépinstère et ses fabriques.

On revient par les *murs du diable*, masses de quarz

escarpées. A peu de distance, et parallèlement, on voit à l'autre bout du Vesdre une pareille masse, mais qui est de pierre calcaire. On traverse ensuite une riante prairie qui ramène à la chaussée de Spa.

2^e La basse vallée de *l'Amblève*, *Montjardin* et *Hodebomont*. On suit la chaussée de Marteau pendant un quart-d'heure, et l'on monte près du village par un ravin à la vielle route de Liège jusqu'à une colline boisée, où est la vieille forge de Vieux-pré. On y jouit d'une vue très-variée. On trouve à la descente de la colline le village de Reyd, où la nature présente une variation subite. Ce sont des masses de quartz, des carrières de pierre calcaire et de marbre, qui sont au-dessus de ce village. On monte de Reyd au hameau de Hautregard, et à la pointe de la Porallée, d'où la vue s'étend sur une vaste plaine d'un sauvage aspect. Le chemin de la vallée d'Amblève continue par Quareux, dont le ruisseau poissonneux du même nom vient des fondrières des Ardennes, et porte des bateaux dès le hameau de Remouchamps. Le territoire est fertile, et on y rencontre beaucoup d'ânes et de chèvres. On y remarque aussi la source du pas de St-Rémacle.

Montjardin, château vis-à-vis de Quareux, est sur une roche escarpée, à la lisière du bois. Il est environné de jardins en terrasses et de bocages, qui cou-

ronnent le vallon. On voit le village en descendant, et à la sortie d'un ravin de rochers une grotte de pierre calcaire, qui est d'une forme toute particulière. Un guide conduit à travers des galeries souterraines, à moitié enfoncées dans cette grotte, qui a de belles sources d'eau vive. Au retour on passe, à pied ou à cheval, le gué qui est au bas du parc de Montjardin, et on descend à Dieupart où il y a diverses fabriques et une église gothique. On voit, à la rive gauche du ruisseau, des pans de roche calcaire et à la droite des roches d'ardoise d'une hauteur considérable. De Dieupart, en passant par le village d'Aivaille, on se rapproche vers Liège de l'entrée ordinaire dans les Ardennes, par un pont de pierre qui conduit à la droite du ruisseau. Delà il n'y a qu'un pas jusqu'au petit village d'Amblève, et sur la hauteur sont les ruines du château de ce nom, nommé dans le pays, les *quatre fils Aymon*. Il est sur une roche escarpée baignée par le ruisseau, et son aspect réveille le souvenir des héros de l'ancien roman des quatre fils d'Aymon ; il ne reste plus que quelques murailles et tours en ruine, des voûtes souterraines de cette ancienne forteresse autrefois si redoutable. Les deux martinets voisins de Martin-rive et Rabo-rive, rappellent également deux fameux paladins du moyen-âge, et la

victoire de Charles-Martel sur Rabo et Frison, remportée dans ces défilés en 716.

Deux chemins ramènent à Spa, à droite et à gauche du ruisseau, et on fera bien de visiter en passant les beaux bosquets de Montjardin, et les appartemens souterrains de ce château. Le chemin de la rive droite conduit à une masse effrayante de rochers à travers des fondrières, dont l'effet est tel qu'on est tenté de se croire transporté dans les cavernes fabuleuses des enfers ; en suivant la rive gauche, et passant par le village Dreynez et le hameau de Rouge-thier, on se trouve dans le petit village d'Adseux, près duquel, à gauche et sur un petit torrent, on voit un magnifique portique que la nature a formé dans une roche calcaire. L'eau s'y précipite dans un profond bassin, et paraît s'écouler sous terre jusqu'à la grotte de Remouchamps. Les figures fantastiques qui se présentent ici à la vue, sont dignes d'attention. Le peuple attribue toutes ces cavernes et ces masses bizarres à des génies, et il leur donne le nom de *trous de Sotais*, ou *Massotais*. Bannèwe, où l'on voit une très-belle maison de campagne, est sur le chemin de la vallée à la route de Liège. Delà on va à Mont, où il y a un tilleul remarquable, et ensuite, à Hodebomont qui a de beaux jardins. Mais si l'on

suit la droite ligne, pour gagner Hodebomont depuis la grotte d'Adseux, on traverse St. Remacle. Ces environs offrent aussi de grandes beautés, et des curiosités d'histoire naturelle.

3^o Ruisseau de l'*Hoigne*, à deux petites lieues; une lieue jusqu'au village de Tige par l'Arbre-Epine, et delà, en $\frac{3}{4}$ d'heure, par les hameaux d'Asasy et de Passe, tout près d'Hoquay, où le chemin conduit au pont de la Hoigne. Le chemin est fort agréable en passant devant la sauvenière et la métairie, jusqu'à la cime de la fange. De cette métairie on prend à gauche, et l'on entre dans une plaine, qui a à droite les villages de Baronhe et d'Hoquay. On trouve ici des traces d'un chemin des Romains, à gauche de celui de Baronhe.

On va fort bien en voiture et à cheval jusqu'à Hoquay, mais plus loin il faut aller à pied au delà du pont, et côtoyer le ruisseau, pour éviter un marais. On trouve, à une distance d'une demi-lieue, plusieurs cascades qui font un bruit épouvantable, surtout à la fonte des neiges, et à la suite de grandes pluies. On y voit encore les débris d'une grosse masse de quarz bleue, à veines blanches, et les hauteurs sont couvertes de bois. Le ruisseau fournit des truites, mais elles sont difficiles à prendre. Il faut examiner

a la droite de la Bilesse, à peu de distance du ruisseau de Hoigne, une roche et une grotte remarquables. Les roches de quarz bleu, à veines blanches, gissent perpendiculairement du Sud-est au Nord-est. La grotte paraît s'enfoncer jusqu'à la base du rocher, car il faut du tems pour entendre le choc d'une pierre qu'on y jette. On revient par le village de Salwasser, et le hameau de Chaforre.

4^o *Cascade et village de Coo*, à $\frac{3}{4}$ de lieue. On va, par la Geronstère, jusqu'au bois, d'où l'on monte par le chemin de gauche, qui conduit à la hauteur de la bruyère. Sur le côté se trouve le hant Berinsenne, d'où la vue s'étend jusqu'à la petite ville de Herve et au pays de Limbourg. On arrive bientôt à la vieille route de l'évêché, qui conduit à une hauteur élevée de 1200 pieds au-dessus du niveau de Spa. On coupe cette vieille route, et l'on va toujours à droite vers le hameau d'Andrimont, et on descend jusqu'au hameau et moulin de Ru. Delà au village de Roanne, et au bois jusqu'à Coo, dans le voisinage duquel est la fameuse cascade. Une partie du ruisseau de l'Amblève se précipite de la hauteur à travers des broussailles. Ce saut peut avoir 50 à 60 pieds d'élévation. La cascade tombe au fond, dans la branche inférieure du ruisseau, dont la branche supérieure fait un cir-

cuit d'une demi-lieue autour d'une hauteur, et c'est dans l'isle qu'elle fait qu'est situé le grand Coo. Le Petit-Coo est sur l'autre rive de la cascade à laquelle il touche. Cette cascade est d'autant plus intéressante, qu'elle est unique en Belgique. Toute la contrée est montagneuse et pittoresque dans beaucoup de ses parties. Ces montagnes sont escarpées, et les habitans du Grand- et Petit-Coo, qui ne vivent que de la pêche sont les plus pauvres de toute la province. Il y existe une grande quantité d'anguilles et de truites, qui se vendent fort bien à Spa, pendant l'été. Les eaux entre Coo et Borgoumont ont beaucoup de coquillages.

On peut revenir par Stavelot, et le retour se fait par le profond vallon de Neuville.

5° *Chaufontaine*. Ce lieu, dont les eaux sont fort fréquentées, est situé dans une agréable vallée, sur les bords du Vesdre. Les étrangers y trouvent de bonnes auberges, entre autres l'hôtel du Grand bain, et celui du Sticloud. Chauffontaine possède une manufacture de fusils, et des ouvriers en marbre. Pour aller de Spa à Chauffontaine, il faut suivre la chaussée de Liège jusqu'au pied de la montagne de Crition, puis prendre à droite. Mais si l'on prend par Forges, au delà de Theux et de Louvègne (3 lieues), et qu'on

veuille jouir de la belle vue de la colline de Mosbou, on suit à pied, ou à cheval, le ruisseau de Mosbou, si important pour l'industrie et le commerce. Ce ruisseau fait aller un moulin à grains près de Forges, plusieurs fabriques d'armes, des filatures de laine etc. etc. Il y a $\frac{3}{4}$ d'heure de Forges à Trou, petit village avec un moulin, sis au pied de monts escarpés. De Trou on va à Prayon, le long du Vesdre, et de là au château de la Rochette. Il existe près de Prayon, une fabrique considérable d'alun et de vitriol : l'extraction de l'alun se fait à une demi-lieue de là. Le beau château moderne de La Rochette, autrefois au duc d'Arberg, est maintenant la propriété d'un particulier qui y a établi une filature de laine. Un autre chemin, aussi agréable, y conduit par Theux, Juslenville, l'ermitage du Haut-Sarte et la ferme des Masures, où l'on rejoint la Vesdre, et d'où on se dirige sur La Rochette par le Haut-Fraipont et le moulin de Trou.

On peut revenir à pied ou à cheval, par le moulin et le Bas-Fraypont, mais avant d'y arriver, il faut jeter les yeux sur les belles roches dentelées de la hauteur à droite. Il y a dans ce village une fabrique de canons de fusil. Du Bas-Fraypont on gagne Banneux, et par la longue hauteur d'Hafnay le bois de

Fraypont, et la cour Zwoelfmaenner à Theux. On voit en sortant du Bas-Fraypont, à gauche dans le vallon, le Haut-Fraypont, son château et ses tanneries. On voit encore sur ce chemin le château moderne de Chely-Fontaine, la ferme de Wizles, et le village de Mont. Theux est à une lieue et demie de Spa. Un autre chemin de Chaufontaine à Spa conduit par la montagne Ninane et de là par la plaine de Beaufay, à la chaussée, que l'on quitte bientôt pour descendre au village de Gompe, qui a aussi un château moderne, puis par Deigne, la métairie de Haut-Folie, Ré, Marteau et Spa.

6° *La vallée d'Amblève*, à 3 lieues de Spa. On passe au village de Vinanplanche et au hameau de Vertbuisson. On descend ensuite la montagne boisée pour arriver au village de Quareux. Les cabanes sont dans un vallon d'un aspect sauvage, et qui cependant produit les meilleurs fruits du canton. Il y a aussi beaucoup d'ânes fort utiles aux paysans pour le transport de leurs denrées aux marchés de Spa et de Verviers. Les hauteurs incultes nourrissent quantité de chèvres. On apperçoit à un demi-quart de lieue, au sud de Quareux, les restes d'un vieux château, maintenant une cense, qui porte encore le nom de maison des seigneurs Quareux. On montre, à une

roche, au-dessous de Quareux l'empreinte du pied de St. Remacle, et la source minérale qui porte le nom de ce Saint est de l'autre côté du ruisseau. Ce ruisseau est extrêmement resserré, entre Quareux et le petit village de Sodot, par les roches de quarz bleu qui le bordent.

7^o *La basse vallée de la Warche, la haute vallée d'Amblève, et les sources minérales de Malmédy et de Stavelot.* On se dirige par la Sauvenière vers le village de Francorchamp. Arrivé à la cime du mont, dit la Haute-Fagne, on se trouve à 1200 pieds au-dessus du niveau de Spa. On distingue au nord-est les bois d'Aix-la-Chapelle, et au nord le pays de Limbourg, et si le ciel est bien clair, on apperçoit même la citadelle de Liège. La chaussée conduit au village de Francorchamp, dans le voisinage duquel il y a deux sources minérales, qui déposent beaucoup d'ocre, qu'on emploie dans la teinture ; on passe, en descendant, le Rothenbach, qui sert de limites entre la Prusse et les Pays-bas. Malmédi est plus bas, au confluent de la Warche et de la Warcheanne. Cette ville est bornée au nord et à l'ouest par de hautes montagnes, composées pour la plupart de roches calcaires arrondies, qui renferment beaucoup de coquillages. Malmédi se distingue par sa pro-

prété, et les rues sont arrosées de petits ruisseaux. La place du marché est environnée de beaux édifices. Cette ville a des tanneries renommées, plusieurs manufactures de draps ordinaires, une de draps fin, et une fabrique de cartons qui le dispute, pour la bonté, à ceux d'Angleterre : elle a encore des fabriques de colle-forte et de dentelles noires. L'église de l'ancienne abbaye de bénédictins est d'une très-belle architecture : c'est une des plus grandes et des plus solides du pays. Les environs de Hoegne ont fourni les pierres de taille dont cette église a été bâtie. Les environs de Malmédi sont très-pittoresques, et il s'y trouve quelques sources minérales dont les principales sont :
a. La source *des îles*, au nord-ouest de la ville; près de là est l'excellente source d'eau douce de St. Quirin.
b. La source de *Geromont*, à un quart de lieue de la ville. On s'y rend par la nouvelle route de Trèves, et l'on voit, à droite de Warchenne, la belle campagne de Monbijoux et son parc, garni d'arbres exotiques et indigènes.
c. La source *Trousmarêts*, au nord-ouest, connue aussi sous le nom de *Pouhon des cuves*. C'est celle qui est la plus fréquentée par les étrangers, et plusieurs personnes vont jusqu'à la comparer au Pouhon de Spa.

COURS ORDINAIRE

des principales monnaies en argent courant de Prusse.

(Le Thaler à 30 Silbergros et le Silbergros à 12 Pfennige.)

Nomb. des Pièces.	Liv. Sterl.		Frédéric-d'or.		Pièce de 10 flor.		Ducat.		Louis neuf.		Pièce de 20 frcs.		Pièce de 5 frcs.		Pièce de 1 frc.		Couronne de Brb.		Pièce de 1 flor.		Couronne de France.		
	Th	Sg.	Th	Sg.	Th	Sg.	Th	Sg.	Th	Sg.	Th	Sg.	Th	Sg.	Th	Sg.	Th	Sg.	Th	Sg.	Th	Sg.	Pf.
1	6	20	5	20	5	20	3	4	6	10	5	10	1	10	—	8	1	16	—	17	1	16	6
2	13	10	11	10	11	10	6	8	12	20	10	20	2	20	—	16	3	2	1	4	3	3	—
3	20	—	17	—	17	—	9	12	19	—	16	—	4	—	—	24	4	18	1	21	4	19	6
4	26	20	22	20	22	20	12	16	25	10	21	10	5	10	1	2	6	4	2	8	6	6	—
5	33	10	28	10	28	10	15	20	31	20	26	20	6	20	1	10	7	20	2	25	7	22	6
6	40	—	34	—	34	—	18	24	38	—	32	—	8	—	1	18	9	6	3	12	9	9	—
7	46	20	39	20	39	20	21	28	44	10	37	10	9	10	1	26	10	22	3	29	10	25	6
8	53	10	45	10	45	10	25	32	50	20	42	20	10	20	2	4	12	8	4	16	12	12	—
9	60	—	51	—	51	—	28	36	57	—	48	—	12	—	2	12	13	24	5	3	13	28	6
10	66	20	56	20	56	20	31	40	63	10	53	10	13	10	2	20	15	10	5	20	15	15	—

T A B L E A U

de

réduction des monnaies de France, des Pays-Bas et de l'Allemagne.

Florins des Pays-Bas.	En francs.	Francs.	En argent des Pays-Bas.	Thalers de Prusse.	En francs.	En florins des Pays-Bas.	En florins d'Allemagne (à 60 Kreutz.)
1	2	1	—	1	3	1	1
2	4	2	—	2	7	3	3
3	6	3	1	3	11	5	5
4	8	4	1	4	15	7	7
5	10	5	2	5	18	8	8
6	12	6	2	6	22	10	10
7	14	7	3	7	26	12	12
8	16	8	3	8	30	14	14
9	19	9	4	9	33	15	15
10	21	10	4	10	37	17	17
Les centimes étant aux cents ce que les francs sont aux florins, on pourra, pour les réduire, se servir des colonnes des francs et des florins.					Francs.	Florins des Pays-Bas.	
				1 Livre Sterling	25	11	11
				1 Frédéric d'or.	21	10	10
				1 Louis neuf....	24	11	11
				1 Ducat.....	11	5	5

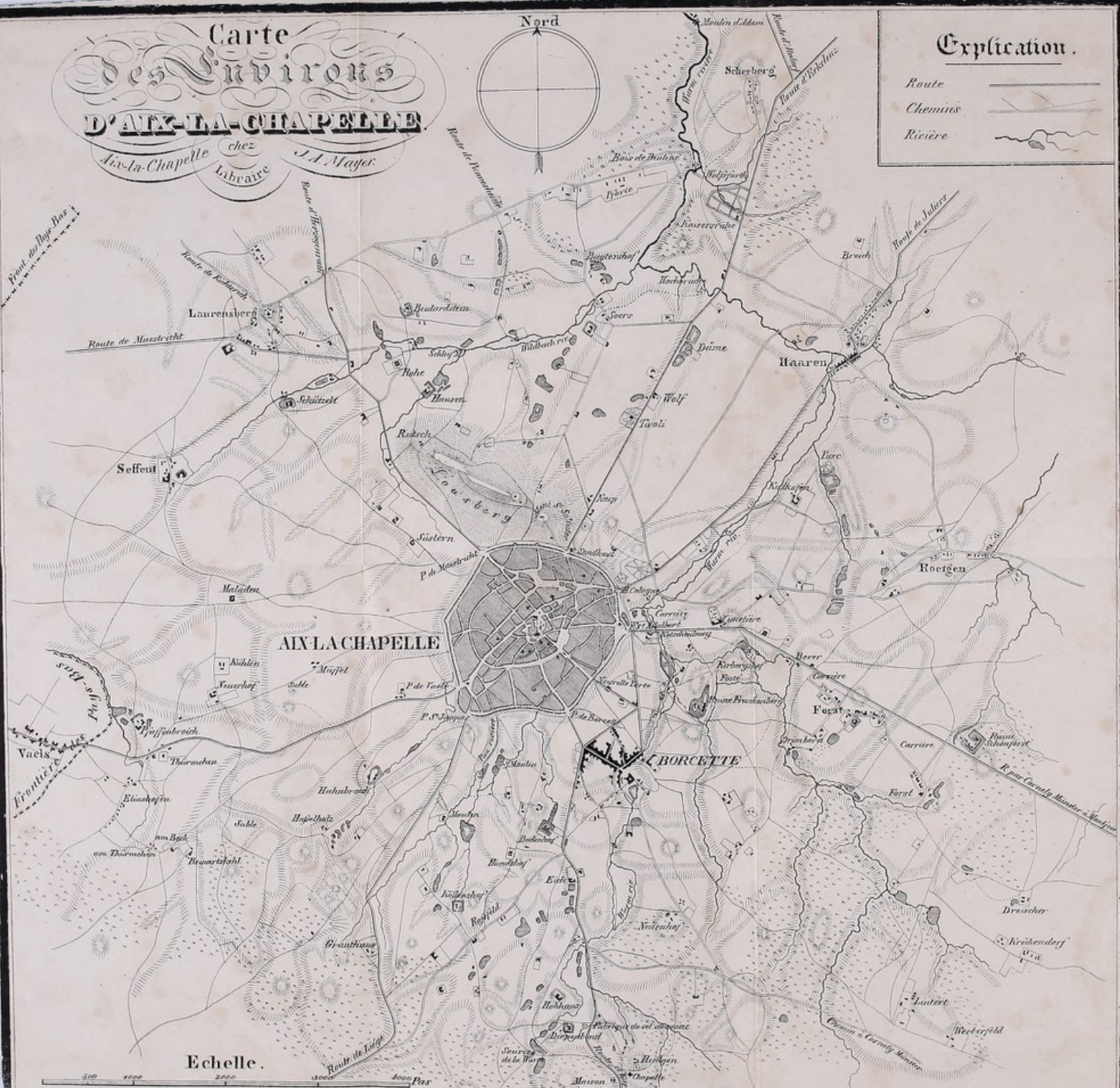
THE UNITED STATES OF AMERICA: 1877

NAME	AGE	SEX	RELATION	EDUCATION	PROFESSION	INDUSTRY	REMARKS
1	20	M	Son	High School	Teacher	Public School	Good
2	25	F	Daughter	College	Student	University	Good
3	30	M	Husband	College	Engineer	Railroad	Good
4	35	F	Wife	College	Homemaker	Home	Good
5	40	M	Father	College	Lawyer	Court	Good
6	45	F	Mother	College	Homemaker	Home	Good
7	50	M	Uncle	College	Business	Bank	Good
8	55	F	Aunt	College	Homemaker	Home	Good
9	60	M	Grandfather	College	Retired	None	Good
10	65	F	Grandmother	College	Retired	None	Good

chez
Libraire



Route
Chemins
Rivière

*Little de LaRoche*



